

RAPPORT ANNUEL 2015

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria



INDEX

Management

- Membres du Conseil d'Administration
- Executive Management

2015 en bref

- KIPCO
- Le groupe Burgan Bank
- Situation économique et environnement bancaire
- Réalisations financières d'AGB en bref

Activité Commerciale

- Dépôts de la clientèle
 - Evolution en stock
 - Situation globale du portefeuille crédit
- Etat des crédits à Moyen Terme (Corporate)
- Crédits aux particuliers, aux professionnels et aux commerçants
- Relations Internationales et Opérations Documentaires
- Produits et services monétiques

Activité de support

- Système d'information
- Ressources Humaines
- Administration Générale et logistique
- Communication et Marketing

Approbation des résultats 2015

- Rapport de certification 2015

Etats financiers

Notes explicatives

Membres du Conseil d'Administration



El KABARITI Abdulkarim
Président



**HAYAT Massaoud Mahmoud
Hadji Jawhar**
Vice Président
Président du CE et du BAC



FEKIH AHMED Mohamed
Membre



SOUKARIEH Rabih
Membre



GHOZALI Hadj Ali
Membre



BELFODIL Mohamed
Membre

Executive Management



Rabih SOUKARIEH
Directeur Général

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

Member of the KIPCO Group



Kamal BENDAMARDJI
Directeur Général Adjoint Principal
Pôle Opérations, Finance et SI

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

Member of the KIPCO Group



Mourad DAMARDJI
Directeur Général Adjoint
Chargé des Méthodes
et Projets Spéciaux

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

Member of the KIPCO Group



**José Carlos RODRIGUES
PESTANA TEIXEIRA**
Directeur Général Adjoint
Pôle Administration - Ressources
Humaines - Contrôle de Gestion

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

Member of the KIPCO Group



André Guy BEYROUTHI
Directeur Général Adjoint
Pôle Exploitation

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

Member of the KIPCO Group



Yassine KADDOUR
Directeur Général Adjoint
Pôle Risk Management

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

Member of the KIPCO Group

2015 en bref

A) Kuwait Projects Company (KIPCO)



A) KIPCO en 2015

Gulf Bank Algeria a été créée le 15 décembre 2003, par l'apport de trois banques (United Gulf Bank - UGB, Jordan Kuweit Bank - JKB et Tunis International Bank - TIB), leaders sur leurs marchés, appartenant au groupe Kuwait Projects Company (KIPCO). UGB a fini par vendre ses actions à sa société soeur Burgan Bank en 2009.

KIPCO fut créé en 1975 et constitue l'un des plus grands holdings du moyen Orient. Très diversifié, il est présent dans 24 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en détenant des actifs de plus de 32 milliards USD.

KIPCO détient des intérêts dans plus de 60 sociétés, principalement dans les pays arabes et employant plus de 12 000 personnes à travers le monde.

L'agence de notation Moody's a relevé d'un cran la note de KIPCO en passant de la position négative à stable.

Ses principaux domaines d'activité sont concentrés sur les services financiers (banques et assurance).

Dans les services financiers, les entreprises KIPCO Group comprennent Burgan Group, un des plus grand groupes bancaires de la région avec des opérations en Algérie, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, Tunisie et Turquie et United Gulf Bank avec des opérations à Bahraïn et Malte.

KIPCO possède également une participation majoritaire dans le Groupe Gulf Insurance « GIG »- un des plus grands groupes d'assurance de la région - avec des opérations au Bahreïn, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Koweït, les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite et la Syrie.

En février 2015, GIG détient 42,5% de la nouvelle compagnie d'assurance vie Algerian Gulf Life Insurance Company (AGLIC).

Dans cette opération, GIG a pour patenaires, la CASH Assurances et la Banque Nationale d'Algérie (BNA) avec des participations respectives de 42,5% et 15%.

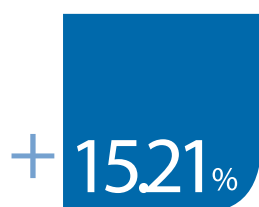
Dans le secteur des médias, KIPCO possède une participation majoritaire dans OSN - le plus grand et la plus réussi des sociétés de télévision à péage de la région. En utilisant la dernière technologie, elle diffuse en continu en haute qualité, en arabe, en anglais et en philippines.

KIPCO détient également des intérêts directs et indirects dans les secteurs de la santé, du tourisme, de l'industrie, du conseil et de l'immobilier.

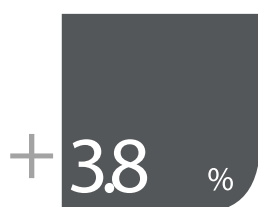
KIPCO a enregistré un bénéfice de 53,03 millions KD (175 millions USD) en 2015 - sa vingt-quatrième année consécutive de rentabilité.

Le chiffre d'affaires total des activités poursuivies de la société en 2015, qui s'élève à 621 millions de KD (2,1 milliards de dollars US), représente une augmentation de 4% sur les 598 millions de KD (2 milliards de dollars US) déclarés en 2014.

Les actifs consolidés de KIPCO ont également augmenté en 2015 KD 9,6 milliards (US \$ 32 milliards) de KD 9,3 milliards (US \$ 31 milliards) en 2014.



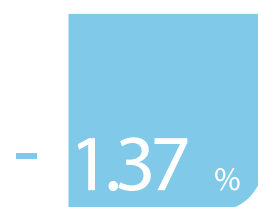
Net Profit



Croissance
de bénéfice
d'exploitation



Croissance
de rendement
des actifs



Croissance de
rendement des
capitaux propres

B) Le Groupe Burgan Bank



B) Le Groupe Burgan Bank en 2015

Le Groupe Burgan Bank appartenant au Holding Kuwait Projects Compagny (KIPCO), est considéré comme l'un des plus grands groupe bancaire régional à réseau. Il détient le plus grand réseau d'agences à travers, le Koweït, la Turquie, la Jordanie, l'Algérie, l'Irak, Tunisie, au Liban et la Palestine.

Le groupe continue d'appliquer des solutions innovantes dans toutes les opérations en assurant que le rendement n'est pas seulement un objectif, mais un mode de vie, une culture et une croyance enseignée.

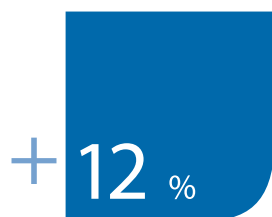
La performance du Groupe reste solide, le résultat d'exploitation est de 8 184 millions USD (248 millions de KD), enregistrant une croissance de 12%, tandis que le bénéfice d'exploitation avant provisions a grimpé et a enregistré 4 389 millions USD (133 millions KD), reflétant également une croissance de 9% sur un an.

Le résultat net progresse de 23% pour atteindre 250.8 millions USD (76 millions KD) et le bénéfice par action a atteint 32,1 fils.

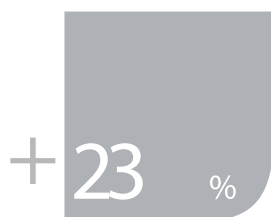
Le groupe reste sur la bonne trajectoire avec tous les principaux indicateurs pointant dans la bonne direction. Le groupe Burgan Bank a été élu « Meilleur groupe bancaire au Koweït », par World Finance, « Meilleur Banking Group MENAT » par ACQ, ainsi que « Meilleures relations avec les investisseurs dans le GCC ».

Il lui a été également attribué comme prix « Meilleur Cash Management » par les banques d'Asie et Finance Magazine, et a été élu « Meilleur Domestic Retail Bank de l'année » par la même entité.

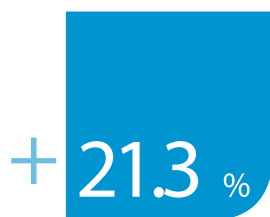
Notre forte division « Gestion de Fortune », qui a récemment démarré ses bureaux internationaux a été décerné « Meilleure Gestion de Fortune au Koweït » pour la quatrième année consécutive par CFI Capital Finance International, ainsi que « L'Eurostar pour la qualité » par Business Initiative Directions.



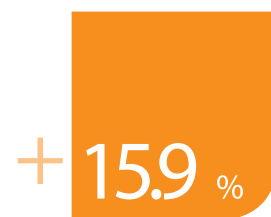
La croissance du bénéfice d'exploitation



Résultat net ajusté
(Hors provisions supplémentaires)



Rendement des capitaux propres tangibles
(Hors provisions supplémentaires)



Rendement des capitaux propres
(Avant provisions supplémentaires, à l'exclusion des coûts de la dette perpétuelle)

Situation économique et environnement bancaire en 2015

Situation économique en Algérie

Malgré une année difficile sur le plan économique, l'Algérie a enregistré une croissance acceptable du produit intérieur brut (PIB) réel de 3.9%, et s'est caractérisée par ce qui suit :

Les recettes des hydrocarbures constituent toujours plus de 97% des exportations de l'Algérie ce qui laisse l'économie du pays très vulnérable aux fluctuations du marché international du pétrole. A ce titre, depuis juin 2014, la tendance baissière des prix du pétrole est confirmée durant toute l'année 2015, ce qui a énormément affecté le budget de l'état par une chute automatique des recettes fiscales. La fiscalité pétrolière issue des recettes d'exportation de l'Algérie, représente environ 60% des recettes globales devant un déficit budgétaire représentant 20% du PIB de l'Algérie, qui a été comblé par le fonds de régulation des recettes fiscales constitué durant les années précédentes. La dette publique demeure faible, grâce aux prélèvements effectués sur le fond des régulations de recettes FRR couvrant le déficit du trésor par rapport aux dépenses sociales et subventions importantes. Cette baisse des prix du pétrole conjuguée à la hausse des importations a dégagé une balance de paiement déficitaire et une baisse des réserves de change de 142 Mds dollars, qui restent confortables. Sur un autre plan, la valeur du dinar algérien a perdu 25% de sa valeur face au dollar aboutissant à un taux d'inflation en hausse qui s'est situé autour de 4.8% en dépit de la baisse des prix sur le marché international de plusieurs produits de première nécessité. Durant 2015, plusieurs mesures ont été mises en place par les pouvoirs pour amortir le choc de la baisse des recettes des exportations des hydrocarbures entre autres, nous citons :

Le gel des importations des véhicules durant plusieurs mois et l'instauration d'un système de licence et de quotas d'importation pour les véhicules, le ciment et le rond béton visant la limitation de la valeur des importations de ces produits.

– Une action de conformité fiscale a été lancée dans le but de bancariser l'argent informel évalué à 35Mds dollars.

– L'obligation de paiement par chèque, pour l'acquisition de véhicules et les biens immobiliers.

– La limitation des engagements extérieurs des banques à une fois leurs fonds propres net.

Le secteur bancaire algérien demeure composé de 20 banques, dont 6 banques publiques 14 banques privées avec un total de 1440 agences bancaires.

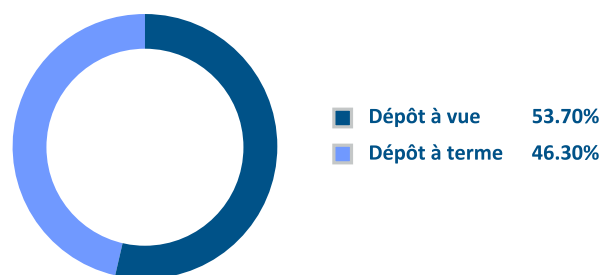
Réglementation 2015.

Nous notons en 2015 la parution d'une instruction N°2-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers qui stipule dans son article 2, à compter du 1er Août 2015, le niveau des engagements extérieurs par signature des banques et établissements financiers ne doit à aucun moment dépasser une (1) fois leurs fonds propres réglementaires tels que définis par la réglementation prudentielle en vigueur.

Les dépôts

Le marché global des dépôts s'élève à 9 596 Milliards de Dinars réparti comme suit :

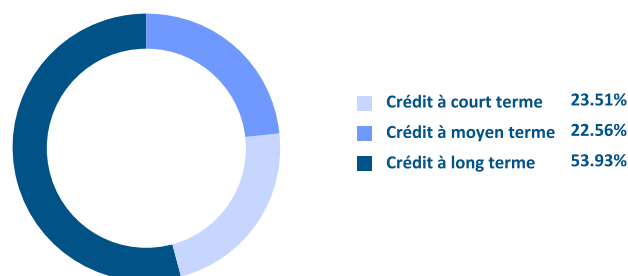
Dépôts par maturité



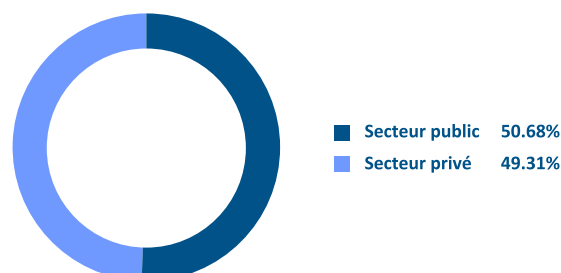
Les crédits

Le volume des crédits octroyés à fin 2015 est de 7 277 milliards de dinars réparti comme suit :

Crédit à l'économie par maturité



Crédit à l'économie par secteur



Réalisations financières d'AGB en bref

Réalisations financières d'AGB en bref

Bilan	2015	2014	2013
Disponibilité	58 486 726	60 313 877	46 799 688
Crédit	104 883 046	101 162 236	81 240 932
Immobilisations	11 884 436	9 972 761	7 057 027
Autres actifs	2 123 302	5 370 577	3 864 887
Total Actifs	177 377 510	176 819 451	138 962 534
Dépôt de la clientèle	131 680 266	127 879 050	96 339 954
Autres dépôts	5 606 200	7 940 800	8 098 901
Autres passifs	15 742 813	19 220 900	14 383 622
Fonds propres	24 348 232	21 778 701	20 140 057
Total passifs	177 377 510	176 819 451	138 962 534
Compte de résultats	2015	2014	2013
Produit bancaire	12 252 383	11 848 485	11 642 388
Charge bancaire	1 438 491	1 273 759	1 147 538
Autres produits	85 886	4 868	25 468
Produit net bancaire	10 899 778	10 579 594	10 520 317
Charge d'exploitation	5 684 980	4 498 174	3 580 938
Provision	299 921	722 115	351 227
Résultat avant IBS	4 914 877	5 359 304	6 588 692
IBS à payer	1 286 442	1 348 881	1 553 619
Résultat net de l'exercice	3 628 435	4 010 423	5 035 072
Indicateurs de performance	2015	2014	2013
Crédit / total actif	59%	57%	58%
Fonds propres / total actif	12%	10%	11%
Fonds propres / crédit	20%	18%	19%
ROA	2%	2%	4%
ROE	18%	23%	33%
Résultat brut / crédit	5%	5%	8%
Résultat brut / fonds propres	24%	30%	44%

Activité Commerciale

Activité Commerciale

1) Dépôts de la clientèle

La banque a continué à enregistrer une croissance appréciable en matière d'ouverture des comptes suites aux efforts déployés pour le recrutement d'une nouvelle clientèle notamment au niveau des nouvelles agences en situation de constitution de fonds de commerce.

Le nombre de comptes en dinars a augmenté de 29% en valeur relative.

Par nature des comptes, ce sont les comptes de chèques qui ont enregistré la plus forte croissance en nombre, alors que les livrets d'épargne ont connu en valeur relative la plus grande progression, soit 38%.

Les nouvelles ouvertures des agences à l'intérieur du pays a permis de se rapprocher d'une nouvelle clientèle qui a bénéficié de nos différents produits et services notamment en terme de financement (dont Trade Finance).

Par contre, le solde moyen des comptes n'a pas enregistré la même évolution que celle des comptes, ceci au regard à la stabilité du niveau des ressources de la banque et l'influence du solde moyen des ressources au niveau des 11 nouvelles agences sur l'ensemble de la moyenne du réseau.

La culture de l'épargne bancaire et le niveau de vie des citoyens ont eu leur effet, toutefois, l'amélioration dans les agences concernées reste promise.

Une baisse des mouvements confiés pour certains clients suites aux changements réglementaires et organisationnels liés au commerce extérieur.

Evolution en stock

Après un début d'exercice difficile où la banque a enregistré une baisse sensible des dépôts de la clientèle par rapport à 2014 en relation direct avec les points ci-après :

- La situation d'assèchement de la liquidité du marché.
- La nouvelle politique de resserrement et maîtrise du risque opérationnel liées aux placements anonymes.
- L'arrêt des opérations d'importation des véhicules sur décision des pouvoirs publics.
- L'obligation de paiement par chèque pour certaines activités dont les transactions immobilières.
- Sur décision de la banque d'Algérie, le plafonnement des engagements extérieurs à une fois les fonds propres, qui a eu un effet sur le stock des LC ouvertes et les PREG.

Cette situation a conduit à la mise en place de plusieurs actions rapides et ciblées pour une meilleure collecte des ressources qui ont donné leurs fruits en fin d'exercice 2015, et enregistré une légère amélioration de 1.5 Milliards de dinars par rapport à 2014.

Situation globale du portefeuille crédit

L'année 2015 s'est caractérisée au niveau de la fonction crédit par deux faits importants :

1- Un ralentissement ressenti de certains secteurs économiques ;

2- Le changement du cadre légal relatif aux opérations de commerce extérieur :

a. Interdiction aux concessionnaires n'ayant pas respecté le nouveau cahier de charge de l'importation des véhicules institué par le ministère du commerce.

b. Elargissement de la liste des produits interdits à l'importation ;

c. En fin d'exercice : institution des licences d'importation pour le véhicules, ciments et rond à béton.

Par conséquent, notre portefeuille crédit par caisse a augmenté de 2%, tandis que les engagements par signature ont marqué une baisse de 3%.

Les opérations du hors bilan restent dominées par les ouvertures de lettres de crédits documentaires.

2) Etat des crédits à Moyen Terme Corporate

Comme les années précédentes, notre portefeuille reste constitué de plus de 50% de crédits Court Terme. En revanche, la part des crédits Moyen est Long Terme a augmenté durant l'année 2015.

3) Crédits aux particuliers, aux professionnels et aux commerçants

L'activité retail pour l'exercice 2015 comme en 2014 a été essentiellement axée sur la commercialisation du produit Bayti destiné aux particuliers.

La production des crédits Proline à destinations des commerçants et des professionnels est restée, pour cette année également marginale.

Production des Crédits Retail

En valeur, la production des crédits immobiliers Bayti accordés en 2014 ont augmenté de 23.62% par rapport à l'exercice précédent passant de 10 477 M DA en 2013 à 12 593 M DA en 2015, soit une augmentation de 2 476 M DA en valeur absolue.

Cette croissance est essentiellement liée aux protocoles d'accord signés avec les promoteurs immobiliers pour le financement des acquéreurs des logements haut standing.

Les acquéreurs à forte capacité de remboursement sont une cible privilégiée au regard au stock important des crédits bayti que la banque a enregistré après les financements des crédits Bayti à taux subventionnés, qui, en nombre constitue l'essentiel de la production.

Pour les produits proline les réalisations pour l'exercice 2015 ont connu une baisse dans la production des crédits proline de 16% par rapport à l'année 2014 tant en nombre qu'en montant.

4) Relations Internationales et Opérations Documentaires

L'activité de la Direction des Relations Internationales et Opérations Documentaires, durant l'année 2015, a été caractérisée par le recul du volume des opérations traitées. Cette situation est essentiellement due aux restrictions imposées en matière d'importation.

5) Produits et services monétiques

Ce compartiment a connu pour l'année 2015 un accroissement considérable dans le volume de transactions traitées. Concernant les opérations de retrait sur nos DAB, nous notons une progression de 57% en comparaison avec 2014.

Activité de support

1) Système d'information

L'exercice 2015 a été marqué par deux principales activités à savoir la finalisation de la refonte de son système Core Banking et la poursuite de l'automatisation des processus métiers.

La refonte du système Core Banking a constitué le principal projet durant l'exercice 2015.

Pour mener ce projet dans les meilleures conditions et répondre au mieux aux attentes de la banque, en association avec la société Microsoft à l'effet de bénéficier de leur soutien technologique dans cette phase de migration de notre système.

Il est à noter également que l'automatisation des processus métiers s'est poursuivie. Le projet ACE (workflow traitement des demandes de crédit) a été mis en production sera généralisé à partir de Janvier 2016.

La Direction de informatique a consacré énormément d'efforts en vue de la sécurisation de l'infrastructure informatique de la banque.

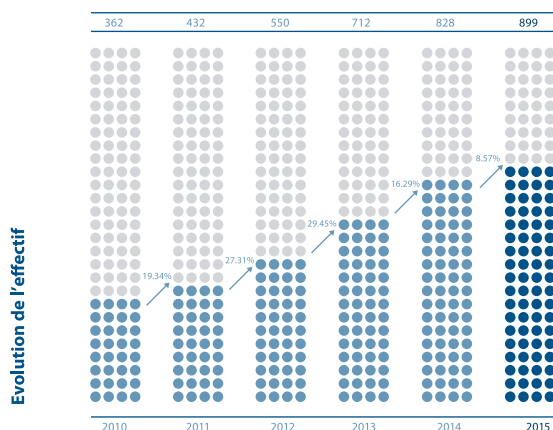
A ce titre il a été enregistré :

- Le renforcement de l'infrastructure réseau de la banque (déploiement de la 3G+ et 4G).
- Mise à niveau et duplication des serveurs de production.

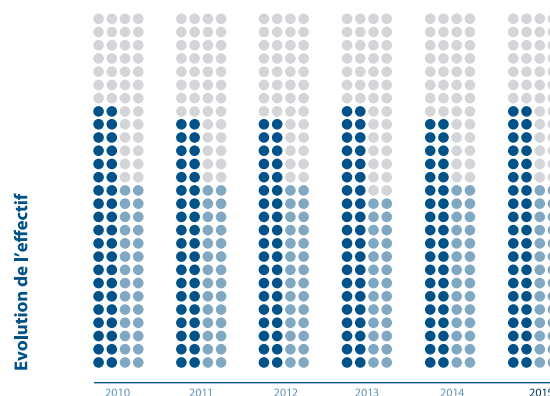
2) Ressources Humaines

Evolution de l'effectif de la banque au 31 Décembre 2015

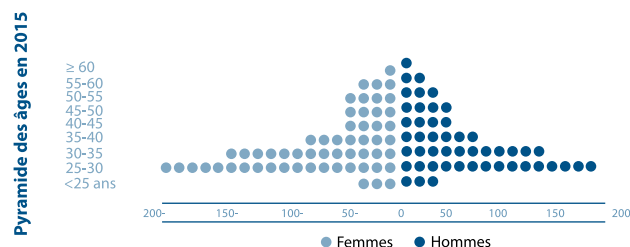
Nous constatons une croissance continue de l'effectif de la banque, de 2010 à 2015 le personnel de la banque a évolué de 148% et cela suite au développement de l'activité d'AGB.



Evolution de l'effectif par sexe



Durant ces cinq dernières années, nous constatons que la répartition Hommes/Femme est stable, une moyenne de 58% Hommes et 42 % femmes.



L'âge moyen en 2015 est de 33.82 ans.

Formation

Dans sa vision managériale dont la quête et la performance optimale, la Direction Générale a continué tout autant que dans les précédents exercices, à sauvegarder sa politique de formation affichée pleinement en faveur de son personnel.

En sa qualité de premier partenaire, elle s'est engagée à mettre en œuvre des actions de formations qui agissent, à la fois, sur le management des hommes, les processus d'organisation mais également sur la qualité de travail qui fait sa force.

Son objectif étant d'actualiser et de faire progresser les compétences techniques et comportementales. Aussi, elle aspire à une meilleure adaptation face aux changements intervenants dans son environnement économique notamment celui du milieu bancaire.

3) Administration générale et logistiques

Les actions menées durant l'exercice 2015 se sont articulées autour d'une volonté de meilleure maîtrise des délais et des coûts et d'une prise en charge des infrastructures et des biens existants en matière de gestion, de maintenance et d'entretien.

Développement du Réseau

Dans le prolongement des actions lancées relatives aux aménagements des agences, la banque s'est résolument engagée de poursuivre la politique d'extension du réseau de la banque à travers le territoire national.

A ce titre, la situation au 31 décembre 2015 se résume à 58 agences opérationnelles contre 46 en 2014.



4) Communication & Marketing

L'activité « Communication et Marketing » a apporté un appui positif aux actions commerciales notamment à l'occasion des ouvertures agences qui sont :

Adrar, Bechar, M'sila, Ghardaïa, Guelma, Relizane, Médéa, Koléa, Chlef, Belouizded, Ourgla, ainsi que trois délocalisations : El Eulma, Annaba, El Mouradia.

Des campagnes institutionnelles ont été lancées pour l'ouverture de ces agences avec des inaugurations officielles, l'occasion de médiatiser la mise en exploitation de ces dernières, dotés d'un agencement moderne et offrent des services innovants aux clients.

L'inauguration officielle de l'agence Self Banking de Skikda, c'est une première agence automatique à l'Est du pays.

AGB voit l'élargissement de son réseau d'agence sur le territoire national, l'image de la banque marque l'esprit des citoyens en s'affichant autant qu'un partenaire de confiance solide.

Une campagne a été élaborée dans le cadre du lancement d'un premier pack assurance, en partenariat avec AXA assurance, ciblant tous les clients AGB, les informant de la commercialisation des produits d'assurance en agence bancaire AGB.

Gulf Bank Algeria a participé pendant l'exercice 2015 aux principaux salons comme : salon international du tourisme et des voyages, Foire International d'Alger, Foire du bâtiment et Expofinance pour but de gagner en proximité et promouvoir les produits de la banque lors des manifestations économiques.



Gulf Bank Algeria lance son premier Pack Assurance



Approbation des résultats 2015

Rapport de certification 2015

Messieurs;

Conformément aux dispositions légales, notamment le code de commerce et la Loi sur la Monnaie et le Crédit, nous avons examiné les états financiers, joints au présent rapport, tels qu'établis par la Gulf Bank Algeria pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et comprenant :

- Le bilan Actif et Passif,
- Le hors bilan,
- Le compte de résultats,
- Le tableau des flux de trésorerie,
- Le tableau de variation des capitaux propres,
- L'annexe.

Les comptes de la Gulf Bank Algeria ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tels qu'ils vous sont présentés lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'établissement des états financiers, conformément aux dispositions réglementaires, relève de la responsabilité de la Direction de la Banque. Notre responsabilité en notre qualité de Commissaires aux Comptes consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de vérifications conformément au Décret exécutif W 11-202 du 26 mai 2011, et aux normes d'audit généralement admises par la profession. Ces normes requièrent que l'Audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'erreurs ou d'anomalies significatives.

Il y a lieu de préciser que les comptes de la Gulf Bank Algeria sont arrêtés conformément aux règlements et instructions de la Banque d'Algérie et au système comptable financier Algérien (S.C.F).

Nos contrôles ont donc consisté à examiner, sur la base de tests, les éléments justifiant les montants présentés dans les états financiers.

Notre audit nous a permis également d'évaluer les principes comptables appliqués et les estimations significatives faites par la Direction, ainsi que le respect de la présentation des états financiers dans leur ensemble.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons effectué les tests et vérifications que nous avons jugés nécessaires pour l'accomplissement des normes de la profession et l'expression de notre opinion.

Rapport de certification 2015 (suite)

Opinion sur les états financiers de la Gulf Bank Algeria arrêtés au 31/12/2015

Aux termes des diligences effectuées, nous sommes en mesure de certifier que les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés et annexés au présent rapport, avec un bilan totalisant à l'actif et au passif un montant de Cents soixante-dix sept milliards trois cents soixante-dix-sept millions cinq cent onze mille trois cent trente-sept Dinars Algériens (177.377.511.337,00 DA), un résultat bénéficiaire net de trois milliard six cents vingt huit millions quatre cents trente-cinq mille cents quinze Dinars et quatre vingt-trois centimes Algériens (3.628.435.115,83 DA) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la Gulf Bank Algeria au 31 Décembre 2015.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed LABANDJI

Ikhlef MESBAH

Mr LABANDJI Ahmed
Expert Comptable Diplômé d'Etat
Commissaire aux Comptes Agréé

Ikhlef MESBAH
Expert Comptable Agréé
Diplômé par l'Etat
Lotissement Benhaddadi N° 41
DAR DIAF - CHERAGA (Alger)
☎ 1 (02) 36-49-93

Etats Financiers 2015



ANNEXE N° 1 du bilan au 31/12/2015

Milliers de DA

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
1 Caisse, Banques Centrales, Centres des Chèques Postaux, Trésor Public	2.A.1	49 344 833	60 230 137
2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
3 Actifs financiers détenus disponibles à la vente			
4 Prêts et créances sur les institutions financières	2.A.2	9 141 893	83 740
5 Prêts et créances sur la clientèle	2.A.3	104 883 046	101 162 236
6 Actif détenue jusqu'à l'échéance			
7 Impôt courant actif	2.A.4	1 273 345	1 577 683
8 Impôt différé actif	2.A.5	147 638	100 359
9 Autres actifs	2.A.6	36 144	152 829
10 Comptes de régularisation	2.A.7	650 500	3 524 031
11 Participation dans les filiales les co-entreprise ou les entités associées	2.A.8	15 675	15 675
12 Immeubles de placement			
13 Immobilisations corporelles	2.A.9	11 698 836	9 820 065
14 Immobilisations incorporelles	2.A.10	185 601	152 695
15 Ecart d'acquisition			
TOTAL ACTIF		177 377 511	176 819 451

ANNEXE N° 1 du bilan au 31/12/2015

Milliers de DA

PASSIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
1 Banque centrale, CCP			
2 Dettes envers les institutions financières	2.P.1	-	2 170
3 Dettes envers la clientèle	2.P.2	125 339 056	122 863 971
4 Dettes représentées par un titre	2.P.2	11 947 410	12 955 879
5 Impôts courants Passif	2.P.3	1 707 388	1 686 029
6 Impôts Différés Passif			
7 Autres Passifs	2.P.4	8 486 515	9 529 897
8 Comptes de régularisation	2.A.5	5 207 981	7 634 497
9 Provisions pour risques et charges	2.A.6	340 929	368 307
10 Subventions d'équipement autres subventions d'investissements			
11 Fonds pour Risques Bancaires Généraux	2.A.7	1 395 460	1 402 123
12 Dettes subodonnées			
13 Capital	2.A.8	10 000 000	10 000 000
14 Primes liées au Capital			
15 Réserves	2.A.9	849 620	849 620
16 Ecart d'évaluation			
17 Ecart de réévaluation			
18 Report à nouveau	2.A.10	8 324 337	5 516 534
19 Résultat de l'exercice		3 628 435	4 010 423
TOTAL PASSIF		177 377 511	176 819 451

ANNEXE N°1 BIS HORS BILAN au 31 12 2015

Milliers DA

ENGAGEMENTS HORS BILAN		Note	31/12/2015	31/12/2014
A	A - Engagements Donnés		73 674 294	76 047 789
1	Engagements de financements en faveur des institutions financières			
2	Engagements de financement en faveur de la clientèle	3.HB.1	40 027 530	51 845 638
3	Engagements de garantie d'ordre des institutions financières	3.HB.2	21 322 557	13 544 293
4	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3.HB.3	12 324 208	10 657 859
5	Autres engagements donnés			
B	B - Engagements Reçus		14 087 778	14 197 859
8	Engagements de financements reçus des institutions financières			
10	Engagements de garanties reçus des institutions financières	3.HB.4	6 863 012	6 459 793
11	Autres engagements reçus	3.HB.5	7 224 766	7 738 066

ANNEXE N°2 COMPTE DE RESULTATS

Milliers DA

ENGAGEMENTS	Note	31/12/2015	31/12/2014
1 Intérêts et produits assimilés	4.R.1	10 025 265	7 401 970
2 Intérêts et charges assimilés	4.R.2	- 1 274 825	- 1 200 424
3 Commissions	4.R.1	2 227 118	4 446 515
4 Charges/Commissions	4.R.2	- 163 666	- 73 335
5 Gains ou pertes nets sur actifs financiers détenus à des fins de transaction			
6 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible à la vente			
7 Produits des autres activités	4.R.1	85 886	4 868
8 Charges des autres activités			
9 PRODUIT NET BANCAIRE	4.R.3	10 899 778	10 579 594
10 Charges générales d'exploitation	4.R.4	- 4 804 771	- 3 930 724
11 Dotations aux Amortis / immobilisations	4.R.5	- 889 621	- 560 426
12 RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 205 385	6 088 444
13 Dotations aux provisions et pertes de valeurs sur créances irrécouvrables	4.R.6	- 501 213	- 902 610
14 Reprise de provision, de perte de valeur et récupération sur créances amorties	4.R.6	201 292	180 495
15 RESULTAT D'EXPLOITATION		4 905 464	5 366 329
16 Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.R.7	9 413	
17 Eléments extraordinaires Produits			10 657
18 Eléments extraordinaires Charges			- 17 682
19 RÉSULTAT AVANT IMPÔT		4 914 877	5 359 304
20 Impôts sur les résultats et assimilés		- 1 286 442	- 1 348 881
21 RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.R.8	3 628 435	4 010 423

ANNEXE N° 2 COMPTES DE RESULTATS au 31/12/2015

En milliers DA

	Note	31/12/2015	31/12/2014
Résultat avant impôts		4 914 877	5 359 304
.+/- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5.T.1	819 125	564 948
.+/- Dotations nettes pour pertes de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations.			
Dotations nettes aux provisions et aux autres pertes de valeur	5.T.2	188 801	830 723
.+/- Perte nette /gain net des activités d'investissement			
.+/- Produits /charges des activités de financement			
.+/- Autres mouvements			
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (Total des éléments 2 à 7)		1 007 927	1 395 671
.+/- Flux liés aux opérations avec les institutions financières	5.T.3	2 170	- 29 854
.+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	5.T.4	- 2 477 036	10 927 663
.+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers			
.+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	5.T.5	- 479 681	3 634 855
.-Impôts versés	5.T.6	- 1 015 845	- 1 718 262
.=Diminution /(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 9 à 13)		- 3 974 732	12 814 402
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLES (Total des éléments 18 et 14) (A)		19 948 072	19 569 377
.+/- Flux aux actifs financiers y compris les participations			
.+/- Flux liés aux immeubles de placement			
.+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		- 2 700 723	- 3 480 681
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 16 à 18) (B)		- 2 700 723	- 3 480 681
.+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	5.T.7	- 2 574 507	- 2 574 507
.+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement			
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 20 et 21) (C)		- 1 074 499	- 2 574 507
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)			
AUGMENTATION /(DIMINUTION)NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)		- 1 827 150	13 514 189
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)		1 948 072	19 569 377
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		- 2 700 723	- 3 480 681
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		- 1 074 499	- 2 574 507
Effet de variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			

ANNEXE N° 3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2014 (suite)

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	Note	31/12/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (Total des éléments 26 et 27)		60 313 877	46 799 688
Caisse, banque central, CCP (Actif et passif)		60 230 137	46 775 312
Comptes (Actifs et passifs) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières		83 740	24 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (Total des éléments 29 et 30)		58 486 726	60 313 877
Caisse, banque central, CCP (Actif et passif)		49 344 833	60 230 137
Comptes (Actifs et passifs) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières		9 141 893	83 740
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		- 1 827 150	13 514 189

ANNEXE N°04 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers DA

INTITULÉ	Note	Capital Social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultats
Solde au 31/12/2013	6.C.1	10 000 000				8 940 661
Impact des changements de méthodes comptables						
Impact des corrections d'erreur significatives						
Solde au 31/12/2013 Corrigé		10 000 000				8 940 661
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations						
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente						
Variation des écarts de conversion						
Dividendes payés	6.C.2					- 2 574 507
Opération en capital						
Résultat net de l'exercice 2014						4 010 423
Solde au 31/12/2014		10 000 000				10 376 577
Impact des changements de méthodes comptables						
Impact des corrections d'erreurs significatives	6.C.3					22 258
Solde au 31/12/2014 corrigé		10 000 000				10 398 835
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations						
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente						
Variation des écarts de conversion						
Dividendes payés	6.C.4					- 1 074 499
Opérations en capital						
Résultat net de l'exercice 2015						3 628 435
SOLDE AU 31/12/2015		10 000 000				12 952 771

Notes Explicatives

ANNEXE N° 5 AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Statuts

Gulf Bank Algeria a été créé en 2003 sous la forme de Société Par Actions. Elle a été agréée en qualité de Banque commerciale par la décision N°03/03 de la Banque d'Algérie du 15 Décembre 2003.

2. Réseau d'exploitation AGB

Au 31 décembre 2015, la Banque comptait un réseau de 58 Agences en exploitation sur le territoire national dont trois (3) agences automatique.

La Banque a obtenu en 2015 l'agrément pour l'ouverture de douze (12) agences dont une (1) agence automatique présentées ci-après :

- Agence ADRAR le 01/03/2015
- Agence BECHAR le 01/03/2015
- Agence GHARADAIA le 01/04/2015
- Agence M'SILA le 01/04/2015
- Agence GUELMA le 01/05/2015
- Agence MEDEA le 01/07/2015
- Agence RELIZANE le 01/07/2015
- Agence KOLEA le 01/08/2015
- Agence CHLEF le 01/09/2015
- Agence BELOUIZDAD le 22/11/2015
- Agence OUERGLA le 10/12/2015
- Agence SKIKDA (agence automatique)

3. Principales conventions et directives comptables

Les états financiers de la Gulf Bank Algeria (la Banque) sont conformes aux règlements et principes comptables édictés par les lois et règlements de la Banque d'Algérie.

Les principes et règles comptables appliqués au sein de la Banque sont conformes aux dispositions édictées par le plan comptable sectoriel Algérien des Banques et aux normes comptables en usage dans le système bancaire islamique dont les références sont rappelées ci-dessous :

- loi N° 07-11 du 25/11/2007 portant système comptable financier,
- règlement N° 09-04 du 23 Juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux Banque et aux établissements financiers,
- règlement N°09-05 du 18 Octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

3.1 Règles de présentation des états financiers

Les états financiers sont confectionnés conformément au règlement N° 09-05 du 18 octobre 2009 de la Banque d'Algérie, relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers.

ANNEXE N° 5 AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°1

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2 Règles d'évaluation des états financiers

3.2.1 Le coût historique

Les états financiers centralisent les comptes de l'ensemble des agences et sont élaborés conformément au principe de la continuité d'exploitation et du coût historique.

3.2.2 La conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises de la Banque sont convertis en dinars aux cours moyens en vigueur à la date de clôture. La Banque ne génère pas de produits et charges libellés en devises.

3.2.3 Les prêts

Les prêts et créances sur la clientèle sont comptabilisés en coût. Les frais de transactions sont inscrits aux produits lors de leurs constatations. Une créance est considérée comme étant douteuse dès qu'elle est en impayée depuis plus de 90 jours et 180 jours pour les crédits immobiliers aux particuliers dans ce cas la totalité des créances détenues sur le client concerné sont considérées comme douteuses et font l'objet, après déduction des garanties financières et garanties hypothécaires selon les quotités admises dans le règlement N°03 - 2014 banque d'Algérie, d'une dotation pour perte de valeur conformément au même règlement. Les intérêts non recouvrés sur ces créances sont calculés et comptabilisés en intérêts réservés, ils ne sont imputés dans un compte de produit que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

3.2.4 Les amortissements

Les amortissements des immobilisations sont calculés sur la base de la méthode de l'amortissement constant. Les taux utilisés sont ceux couramment pratiqués, à savoir :

- Pour les immobilisations corporelles :

Matériel de bureau	10%
Télésurveillance	10%
Mobilier de bureau	10 %
Matériel de transport	20 %
Matériel informatique	20 %
Coffres forts	10 %
Agencements/installations	10 %
Mobilier et Equipements ménager	20 %

- Pour les immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	20 %
-------------------------	------

3.2.5 Les provisions

► Les provisions pour créances douteuses nominatives :

Elles sont constituées conformément au règlement N°03-2014 du 16 Février 2014 de la Banque d'Algérie.

Une créance est considérée comme étant douteuse dès qu'elle est en impayée depuis plus de 90 jours hormis les crédits immobiliers aux particuliers dont la échéance du terme est prononcée après 180 jours d'impayés. Dans ce cas, la totalité des créances détenues (échéance du terme) sur le client concerné sont considérées comme douteuses et font l'objet, après déduction des garanties financières et 50% des garanties hypothécaires, d'une provision à hauteur de :

- 20 % si la créance est impayée entre 91 et 179 jours. Cette créance est qualifiée de « créance à problèmes potentiels » ;
- 50 % si la créance est impayée entre 180 et 365 jours. Cette créance est qualifiée de « créance très risquée » ;
- 100 % si la créance est impayée depuis plus d'une année. Cette créance est qualifiée de « créance compromise »

Après l'expiration d'un délai de cinq (5) années à compter de la date de leur premier déclassement, les créances classées couvertes par des garanties réelles sont provisionnées en totalité sans déduction de ces garanties.

En cas de restructuration d'une créance classée, celle-ci est maintenue dans sa catégorie des créances classées pour une durée d'au moins douze (12) mois.

Les garanties admises et la quotité de déduction pour la détermination du risque net à provisionner sont principalement constituées.

- **Quotité de 100 % :**
 - ▶ Les dépôts de garantie auprès de la banque AGB
- **Quotité de 80 % :**
 - ▶ Les dépôts de garantie et dépôts à terme nantis détenus dans d'autres banques en Algérie
 - ▶ les garanties reçues de banques et établissements financiers ou assimilés, installés à l'étranger, bénéficiant d'une notation au moins égale à AA- ou équivalent, à l'exception de celles délivrées par les maisons mères et leurs autres filiales ;
 - ▶ Les titres de dette émis par une banque ou un établissement financier installé en Algérie,
- **Quotité de 50 % :**
 - ▶ Les hypothèques
- ▶ Les Provisions pour Risques Bancaires Généraux :

La Banque constitue, conformément à la réglementation en vigueur, une provision pour risques bancaires généraux ce en application des dispositions du règlement N°03-2014 du 16 Février 2014 de la Banque d'Algérie dans son article N°9.

Cette provision est constituée sur les créances courantes, elle est dotée à 1% à la première année d'encours, 2% après clôture de deux (2) années d'encours et 3% après clôture de trois (3) années d'encours ; elle cesse d'être dotée lorsqu'elle atteint un taux de 3%. La provision ainsi constituée n'est pas admise à déduction dans l'assiette fiscale.

Cette rubrique abrite également la provision réglementaire sur les crédits à moyen et long terme de 1 à 5% (Art 141 paragraphe 5 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées) qui est considérée comme à caractère de réserve. Cette provision, contrairement au FRBG, est admise à déduction de l'assiette fiscale.

4. Réserves

4-1. Réserves légales

Conformément à l'article 717 du code de commerce et aux statuts de la Banque, il est constitué un fonds de réserve légale sur les bénéfices réalisés de 5% jusqu'à concurrence de 10% du capital. Les statuts de la Banque autorisent l'Assemblée Générale Ordinaire à affecter une partie du bénéfice net après déduction de la réserve légale, aux comptes des réserves facultatives.

4-2. Réserve obligatoire

Conformément à l'Instruction de la Banque d'Algérie N° 02/04 du 13/05/2004 relative au régime des réserves obligatoires, Gulf Bank Alegria –AGB- détermine mensuellement, le montant de cet instrument de politique monétaire de la Banque d'Algérie, est calculé en extra comptable, qui s'élève au 31 Décembre 2015 à 15.823.591 Milliers DA. Cette réserve est calculée au taux de 12% sur le montant cumulé des dépôts clientèles en dinars.

5. Réalisation des produits et marges

Les produits et marges générés pour les opérations de financement sont calculés à la date du contrat ; ces produits sont déterminés d'avance et comptabilisés dans des comptes rattachés et constatés en produits au fur et à mesure de leurs échéances.

Les commissions prélevées sur les crédits documentaires sont calculées dès leurs ouvertures et à l'application des conditions de banque en vigueur.

6. Compensation des comptes

La présentation des états financiers respecte le principe de la non compensation entre les postes du bilan, du hors bilan et ceux des produits et des charges.

Les opérations de même nature et celles dont la Banque a un droit juridiquement exécutoire d'opérer à une compensation sont présentées à leur valeur nette.

7. Investissements en cours

Les dépenses d'investissement relatives aux projets de réalisation du siège sociale AGB et d'ouverture d'agences sont comptabilisées en investissement en cours. A l'ouverture de l'agence, ces dépenses sont imputées aux comptes correspondants des immobilisations.

8. Système informatique

Le système informatique en place depuis la création de la Banque est dénommé SGB (Système Global Banking).

Il est basé sur l'approche « client » et dossiers ; il est multidevises, multi-langues et multi-sièges. Il est flexible et permet d'interfacer les différents modules avec d'autres systèmes en entrée et en sortie.

Les fonctionnalités du système permettent de prendre en charge les opérations suivantes :

- Ouverture de comptes ;
- Gestion client /comptes ;
- Gestion des mandataires des comptes ;
- Gestion des signatures déposées ;
- Gestion des chèquiers ;
- Gestion des opérations.

NOTE N°2

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF :

POSTE 2.A.1 CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC ET CCP

31 12 2015	31 12 2014	Variation	%
49 344 833	60 230 137	- 10 885 304	- 18%

Ce poste constitue 28% du total bilan en 2015 contre 34% à fin décembre 2014, il regroupe l'ensemble des comptes des disponibilités immédiates en dinars et en devises de la Banque, dont la ventilation est reprise ci-dessous :

000 DZD			
Rubrique	31 12 2015	31 12 2014	Variation
Disponibilités en caisse DZD	3 887 457	4 366 621	-11%
Disponibilités en caisse DAB	381 829	345 112	11%
Disponibilités en caisse devises	304 497	364 866	-17%
Dépôts en consignes chez la Banque d'Algérie	4 814 891	9 592 950	-50%
Disponibilité chez la Banque d'Algérie DZD	20 267 021	24 853 810	-18%
Compte devises AGB chez la Banque d'Algérie	446 066	281 238	59%
Compte devises clientèle chez la Banque d'Algérie	4 822 819	6 358 991	- 24%
Compte chez les CCP	31 070	11 425	127%
Comptes chez le Trésor Public	1 563 623	435 882	259%
Facilité de dépôts auprès de la Banque d'Algérie	12 800 000	5 500 000	1338%
Reprise de liquidité auprès de la Banque d'Algérie		8 090 000	- 100%
Autres avoirs	29 242.77	29 243	- 13%
TOTAL	49 344 833	60 230 137	- 18%

A signaler que 58% de cette trésorerie est rémunérée et qui représente le niveau des placements sur le marché monétaire pour un montant de 28.623.591 Milliers DA détaillé :

- Réserve obligatoire du 15/12/2015 au 14/01/2016 15.823.591 KDZD taux annuel de 0.5%.

Cette réserve est constituée sur le compte courant banque d'Algérie, elle est calculée au taux de 12% sur l'ensemble des dépôts dinars de la clientèle.

Placement sur marché monétaire :

- Placement de 3 jours en facilité de dépôts 12.800.000 KDZD taux annuel de 0.3% remboursable le 03 Janvier 2016.

La contrevaletur en dinars des dépôts en devises clientèle collectés pour le compte de la banque d'Algérie s'élève à 4.822.819 KDZD à fin Décembre 2015. Ce montant qui représente 10% des comptes de disponibilités n'est pas une trésorerie réelle à la disposition de la banque.

Les comptes de liquidité de la Banque, marquent une régression de 18% par rapport à l'exercice 2014 résultant essentiellement des emplois, qui enregistrent un accroissement de 4%.

La trésorerie immédiate de la Banque se situe à un niveau appréciable. Avec les actifs réalisables à court terme, elle couvre la somme des exigibilités à vue et à court terme. Le coefficient de liquidité dit d'observation au 31/12/2015 calculé en application de l'instruction N°07-2011 de la banque d'Algérie est de 180% le minimum accepté étant de 100%.

POSTE 2.A.2 PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES

31 12 2014	31 12 2014	Ecart en valeur	Ecart %
9 141 893	83 740	9 058 154	10 817%

Ce poste représente 5% du total bilan en 2015, il recouvre l'ensemble des prêts sur marché monétaire dont la durée est supérieure à 24 Heures ainsi que les avoirs détenus en devises auprès des correspondants étrangers constitués à fin Décembre en couverture d'opérations de commerce extérieur dont le règlement est imminent.

Ce poste se détaille :

- Comptes correspondants étrangers (CV/DA) 62.893 KDZD.
- Placement de 91 jours en reprise de liquidité 1.000.000 KDZD taux annuel de 1.25% remboursable le 29 Mars 2016.
- Placement de 7 jours en reprise de liquidité 8.079.000 KDZD taux annuel de 0.75% remboursable le 05 Janvier 2016.

POSTE 2.A.3 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

31 12 2014	31 12 2014	Variation	%
104 883 046	101 162 236	3 720 810	3.7%

En valeur relative, ce poste représente 59% du total du bilan de la Banque contre 57% à la fin 2014.

Les créances sur la clientèle, en valeur brut, se sont accrues de 3.943.645 Milliers de Dinars, soit 3.81% de plus par référence à 2014.

Cette augmentation est liée au développement de l'activité de la Banque d'une part, et à l'extension de son réseau d'exploitation qui s'est renforcé de onze (11) nouvelles agences au cours de l'année 2015.

L'analyse de ces créances par types, par agents économiques, par durée résiduelle et suivant la qualité (Risques sur l'encours) est fournie dans les tableaux ci-dessous :

• Analyse par type de prêt et agents économiques

000'DZD

Type crédits	Dec-15		Dec-14		Variation Entreprise	Variation Ménages
	Entreprises	Ménages	Entreprises	Ménages		
Crédits Court Terme						
Crédit d'Exploitation	61 349 075	10 023	64 850 854	509 616	- 5%	- 98%
Financement de stock			15 000		- 100%	
Facilité de caisse	2 228 451	4 118	2 064 785	8 231	8%	- 50%
Autres crédits à court terme	60 654	3 772	164 923	3 980	- 63%	- 5%
TOTAL CCT	63 638 180	17 913	67 095 562	521 827	- 5%	- 97%
Crédits Moyen Terme						
Crédit d'investissement	24 185 220	130 318	19 014 275	155 180	27%	- 16%
Crédit bail mobilier	542 486		298 646		82%	
Crédit à la consommation		1 698		175 932		- 99%
Crédit immobilier aux promoteurs	2 019 017		1 099 648		84%	
TOTAL CMT	26 746 723	132 016	20 412 569	331 112	31%	- 60%
Crédit Long Terme						
Crédit Bail Immobiliers	3 918 799	87 146	4 477 145	108 865	- 12%	- 20%
Crédit d'Investissement	108 525	63 547	82 565	210 399	31%	- 70%
Prêt immobilier	12 402	12 804 677		10 346 232		24%
TOTAL CLT	4 039 726	12 955 370	4 559 710	10 665 496	- 11%	21%
TOTAL GÉNÉRAL DES CRÉDITS	94 424 629	13 105 299	92 067 841	11 518 435	3%	14%
Créances classées						
Créances à problèmes potentiels	458 384		130 780		251%	
Créances très risquées	3 072 238		666 409		361%	
Créances compromises	4 015 935	202 153	3 045 304	172 920	32%	17%
TOTAL CRÉANCES CLASSÉES	7 546 557	202 153	3 842 493	172 920	96%	17%
Pertes de valeur sur créances classées	2 534 894	11 988	2 335 752	88 288	9%	27%
TOTAL CRÉANCES CLIENTÈLES (VALEUR NETTE)	91 889 735	12 993 311	89 732 089	11 430 147	2%	14%

Les crédits aux ménages ont enregistré une hausse de 14% tirées essentiellement par les crédits à l'habitat (+24%).

A fin 2015, les crédits à moyen et long terme, soit les crédits d'investissements et les crédits immobiliers représentent 41% du total des crédits contre 34% à fin Décembre 2014.

- Analyse par durée résiduelle :

000'DZD

Créances envers la clientèle par durée résiduelle

Maturité résiduelle	Dec - 15	Dec - 14
Inférieur à 1 an	72 326 064	74 085 414
Entre 1 et 2 ans	1 226 345	5 294 324
Entre 2 et 3 ans	6 254 974	1 899 189
Entre 3 et 4 ans	4 074 607	3 883 253
Entre 4 et 5 ans	6 793 467	2 533 279
Entre 5 et 6 ans	1 544 448	2 319 228
Entre 6 et 7 ans	214 088	679 852
Entre 7 et 8 ans	3 017 246	189 635
Entre 8 et 10 ans	969 659	4 167 562
Supérieur à 10 ans	11 109 030	8 534 540
TOTAL BRUT	107 529 928	103 586 276
Perte de valeurs	2 646 882	2 424 039
TOTAL NET	104 883 046	101 162 237

A fin décembre 2015, 67% des crédits à la clientèle ont des échéances de remboursements inférieurs à une (1) année contre 71% à fin 2014.

Les crédits supérieurs à un (1) ans passent de 29.50 Milliards de DA à fin 2014 à 35.20 Milliards DA à fin 2015 soit une augmentation de plus de 19%.

- Analyse par zone géographique :

En milliers DZD

Répartition crédit à la clientèle par zone géographique 2014/2015

Crédit à la clientèle	Dec - 15			TOTAL
	Région centre	Région Est	Région Ouest	
Créances C.T.	32 927 177	19 800 132	4 184 837	56 912 146
Créances M.T. et L.T.	21 117 792	15 037 097	5 653 052	41 807 940
Créances impayées	3 782 388	1 831 774	548 797	6 162 960
TOTAL	57 827 357	36 669 003	10 386 686	104 883 046

Crédit à la clientèle	Dec - 14			TOTAL
	Région centre	Région Est	Région Ouest	
Créances C.T.	39 640 137	16 337 554	6 751 403	62 729 094
Créances M.T. et L.T.	18 989 933	11 050 188	4 937 812	34 977 934
Créances impayées	1 872 191	1 163 455	419 562	3 455 209
TOTAL	60 502 261	28 551 197	12 108 778	101 162 236

A fin 2015 la concentration des crédits par zone géographique se présente :

- 55% des crédits sont concentrés au niveau de la région Centre contre 60% à fin 2014 ;
- 35% des crédits sont concentrés au niveau de la région Est contre 28% à fin 2014 ;
- 10% des crédits sont concentrés au niveau de la région Ouest contre 12% à fin 2014.

- Analyse comparative qualité de l'encours :

000'DZD

Evolution de la qualité des emplois durant l'année 2015

ITEM	Dec - 15	Dec - 14	Evolution (%)
Total crédits (en brut)	107 529 929	103 586 276	4%
Crédits Court Terme	56 912 138	62 729 090	- 9%
Crédits Moyen et Long Terme	41 807 940	33 925 688	23%
Impayés sur créances	1 061 133	1 867 734	- 43%
Créances douteuses restructurées	1 462 048	1 048 351	39%
Créances douteuses	6 286 662	4 015 413	57%
Ménages	202 153	172 921	17%
Sociétés	6 084 509	3 842 492	58%
Pertes de valeurs (provisions)	2 646 882	2 424 039	9%
Ménages	111 988	88 288	27%
Sociétés	2 534 894	2 335 752	9%
Part des crédits CT	53%	61%	
Part des crédits MLT	39%	33%	
Part des impayés (%)	1%	2%	
Part des créances douteuses restructurées (%)	1%	1%	
Part des créances douteuses en brut (%)	6%	4%	
Part des créances douteuses nettes	3%	2%	
Taux de couverture des créances classées (%)	34%	48%	

- La part des créances douteuses en valeur brut a augmenté, elle représente 6% du total des crédits à fin 2015 contre 4% à fin 2014.
- Le niveau des impayés (retards de paiements inférieurs à 90 jours et 180 jours pour les prêts immobiliers aux particuliers) est de 1% en 2015 contre 2% en 2014.
- Le taux de couverture des créances classées par les provisions a baissé, il passe à 34% à fin 2015 contre 48% à fin Décembre 2014.

POSTE 2.A.4 IMPOTS COURANTS ACTIFS

31 12 2015	31 12 2014	Variation	%
1 273 345	1 577 683	- 304 338	- 19.3%

Avec 0.7% du total bilan, le contenu de ce poste représente essentiellement les acomptes provisionnels payés au titre de l'impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) de l'exercice 2015 dont le montant s'élève à 1.223.780 KDZD contre 1.478.794 KDZD payés en 2014.

Le reste soit 49 565 KDZD est lié à la TVA à récupérer sur la facturation des immobilisations et prestations de services.

POSTE 2 .A.5 IMPOTS DIFFERES – ACTIF

31 12 2015	31 12 2014	Variation	%
147 638	100 359	47 280	47.1%

Il s'agit de la partie de l'impôt IBS à récupérer (créances sur le trésor) au cours de l'exercice 2016 au moment du paiement effectif de certaines charges ayant fait l'objet de provisions non déductibles de l'assiette IBS, il s'agit :

- Congés à payer (y compris les reliquats) 32.937 KDZD
- Bonification sur le résultat 2015 67.782 KDZD
- Provision pour pensions et obligations similaires 45.736 KDZD
- Honoraires commissaires aux comptes et consultants 1.183 KDZD

POSTE 2.A.6 AUTRES ACTIFS

31 12 2015	31 12 2014	Variation	%
36 144	152 829	- 116 686	- 76.4%

Ce poste en s'inscrivant à 152 829 Milliers Dinars, marque une progression s'élevant à 28 523 Milliers Dinars par référence à son niveau de fin 2013 le tableau ci-dessous fait apparaître la variation des postes constituant cette rubrique :

Ce poste en s'inscrivant à 36 144 Milliers Dinars, marque une régression s'élevant à 116 686 Milliers Dinars par référence à son niveau de fin 2014.

Cette baisse s'explique essentiellement par la constatation durant l'année 2015 des pertes de valeurs montant 106 318 KDZD sur des créances contentieuses détenues sur des tiers non clients.

Le tableau ci-dessous fait apparaître la variation des postes constituant cette rubrique :

Désignations	31 12 2015	31 12 2014
Avances aux fournisseurs	-	18 125
Caisse régie DZD	132	48
Cautionnements versés	3 336	63 093
Autres créances d'investissements	500	50 881
Stock de fournitures	32 175	20 683
Timbres fiscaux	25	68
Imprimés de banque	4 842	3 657
Fournitures de bureau	816	826
Consommables informatiques	6 826	6 222
Bons de carburant en stock	1 724	1 729
Autres matières et fournitures consommables	3 583	3 671
Fournitures monétiques	14 360	4 510
Créances douteuses	-	-
Créances douteuses sur débiteurs divers	106 318	-
Pertes de valeurs sur débiteurs divers	- 106 318	-
TOTAL	36 144	152 830

POSTE 2.A.7 COMPTES DE REGULARISATION

000'DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution %
650 500	3 524 031	- 2 873 531	- 81.5%

La baisse significative enregistrée sur cette rubrique qui représente 0.4% du total bilan, est générée essentiellement par la neutralisation sur les livres de la banque durant l'année 2015 des valeurs reçues à l'encaissement n'ayant pas donné lieu à une inscription au crédit du compte ordinaire du remettant, le montant de ces valeurs neutralisées est de 1 873 716 KDZD à fin décembre 2015.

Le détail de ce poste est mentionné dans le tableau suivant :

000'DZD

Désignations	31 12 2015	31 12 2014	Evolution %
Chèques effets en recouvrements	20 553	68 942	- 70%
Chèque retournés en attente de régularisations	-	755 857	- 100%
Chèques impayés à rejeter en télécompensation	-	14 192	- 100%
Télécompensation	-	2 019 969	- 100%
Frais constatés d'avances	460 840	396 206	16%
Déficits de caisses	4 007	20 181	- 80%
Opérations frauduleuses	38 015	32 982	15%
Opérations en attente d'imputation	56 611	202 448	- 72%
Autres comptes transitoires et de régularisations	70 473	13 254	432%
TOTAL	650 500	3 524 031	- 82%

A signaler que les opérations frauduleuses et les déficits de caisses ont fait objet de provisions pour risques et charges d'égale montant à fin 2015.

POSTE 2.A.8 PARTICIPATIONS, FILIALES, CO-ENTREPRISES, ENTITES ASSOCIEES

000'DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
15 675	15 675	-	0%

Cette rubrique n'a connu aucune évolution au terme de l'année 2015, elle abrite la participation de la banque au capital des deux institutions suivantes :

- Fonds de garantie des dépôts bancaires (FGDB) participation 3.571% montant 10.000 KDZD
- Centre de pré-compensation interbancaire (CPI) participation 0.66% montant 5.675 KDZD

POSTE 2.A.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	31 12 2015	31 12 2014	Variations	Evolution (%)
Valeur brute	13 901 800	11 297 375	2 604 425	23%
Amortissements	2 202 964	1 477 310	725 654	49%
Valeur nette comptable	11 698 836	9 820 065	1 878 771	19%

En valeur nette comptable, les immobilisations corporelles de la Banque enregistrent un accroissement de 1.878.771 KDZD, soit + 19% par rapport à 2014, ce poste représente 7% du total bilan en 2015.

Par nature, les immobilisations corporelles se décomposent ainsi :

Désignation	31/12/2015			31/12/2014			Evol VNC
	Brut	Amortis	VNC	Brut	Amortis	VNC	
Terrains	2 456 869		2 456 869	2 384 500		2 384 500	3%
Bâtiments sociaux et administratifs	683 931	91 837	592 094	754 131	57 640	696 491	- 15%
Mobilier et équipement ménager	15 891	8 595	7 297	16 777	6 634	10 143	- 28%
Coffres forts	92 907	20 833	72 073	67 878	13 056	54 823	31%
Aménagements sociaux	2 077	1 391	686	1 845	1 553	293	134%
Matériel informatique	765 964	354 222	411 743	621 027	235 716	385 311	7%
Autres matériels de bureau	381 666	126 020	255 647	326 245	93 087	233 158	10%
Mobilier de bureau	74 859	36 591	38 268	116 832	51 505	65 327	- 41%
Matériel de transport	144 732	69 441	75 291	117 823	74 143	43 681	72%
Télésurveillance	42 948	18 441	24 506	36 649	15 504	24 145	1%
Aménagements	6 588 608	1 469 840	5 118 768	4 322 376	928 473	3 393 903	51%
Investissement en cours	2 451 182	-	2 451 182	2 528 292		2 528 292	- 3%
Avances et acomptes sur commande immobilisations	97 789	-	97 789	-	-	-	
Equipements en attente d'affectation	102 377	5 753	96 624	-	-	-	
TOTAUX	13 901 800	2 202 964	11 698 836	11 297 375	1 477 310	9 820 065	19%

Les immobilisations corporelles de la Banque en s'inscrivant, en valeur d'acquisition, à 13 901 800 KDZD contre 11 297 375 KDZD à fin décembre 2014, marquent une progression de 3 425 626 Milliers de DA, soit +23%, cette progression concerne essentiellement les postes suivants :

- **Terrains** : il s'agit de la régularisation de l'acquisition en 2014 de la bâtisse sise Ben Aknoun enregistrée sur le poste Bâtiment pour 310.000 Milliers DA. Selon l'évaluation de l'expert le terrain est estimé à 70.200 Milliers DA ce montant a été déduit du poste bâtiment pour qu'il soit imputé sur le poste Terrain durant l'année 2015.
- **Bâtiments** : la baisse est liée à la régularisation du coût du terrain Mt 70 200 Milliers DA qui a été inclut en 2014 dans le montant de la Bâtisse sise Ben Aknoun.
- **Aménagements** : s'expliquant d'une part par le redéploiement sur des nouveaux locaux des structures centrales de la banque, d'une autre part par l'extension du réseau et des activités de la banque.
- **Investissements en cours** : La variation à la baisse est générée essentiellement par :
 - La mise en exploitations des biens suite au démarrage de 12 nouvelles agences durant l'année 2015.
 - La création durant l'année 2015 de sous comptes de la rubrique investissements en cours, ces sous comptes reprennent l'enregistrement des avances sur acomptes et commandes des immobilisations et les équipements en attentes d'affectations alors que ces opérations étaient enregistrées dans rubrique investissements en cours durant les exercices antérieurs.

Toutefois ce poste durant l'année 2015 a enregistré des dépenses de l'ordre de 1.281.456 Milliers DA relatives aux travaux réalisés sur la construction du nouveau siège social AGB sis El Biar.

Dans le même temps, il a été procédé à de nouveaux amortissements pour un total de 725.654 Milliers de DA au titre de l'année 2015.

Les immobilisations corporelles amortissables de la Banque sont amorties globalement à 25% de leur valeur brute en 2015 contre 21% à fin 2014.

POSTE 2.A.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En DA

Immobilisations incorporelles	31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
Valeur brute	707 683	310 605	397 078	128%
Amortissements	522 083	157 910	364 173	231%
Valeur nette comptable	185 601	152 695	32 906	22%

L'accroissement enregistré dans ce poste notamment en valeur Brut (+128%) est relatif à l'enregistrement à l'actif de la banque du système d'exploitation bancaire (SGB) pour sa juste valeur qui est de 300.780 Milliers DA.

L'évaluation de ce logiciel pour sa juste valeur est réalisée par un organisme externe spécialisé.

La cession du logiciel SGB est effectuée par son propriétaire en 2006 en faveur de la Banque AGB.

PASSIF:

POSTE 2.P.1 DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIERES

En DA

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
-	2 170	- 2 170	- 100%

A fin 2014, ce poste abrité exclusivement les dépôts à vue de l'institution financière MAGHREB LEASING qui a procédé à la clôture de son compte durant l'année 2015.

POSTES 2.P.2 DETTES ENVERS LA CLIENTELE

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
125 339 056	122 863 971	2 475 086	2%

En s'inscrivant à 125 339 056 Milliers de DA, ce poste représente 71% du total du bilan de la Banque et recouvre l'ensemble des dépôts de la clientèle à vue et à terme, hors bons de caisse. Ces derniers figurent dans le poste « dettes représentées par un titre ».

L'ensemble des dépôts de la clientèle y compris les dépôts souscrits sous forme de bons de caisse, totalisent 137 286 466 Milliers de Dinars et représentent 77% du total du bilan de la Banque.

Par nature, ces dépôts progressent de 2 475 086 Milliers de Dinars soit 2% de plus que leur niveau de 2014 et se répartissent comme suit :

En DA

Désignation	31 12 2015	31 12 2014	Différence	Evolution (%)
Comptes sur livret	13 103 439	10 894 242	2 209 197	20%
Comptes de chèques	12 943 364	8 840 326	4 103 038	46%
Comptes courants	43 979 126	42 430 994	1 548 132	4%
Provisions reçues en garantie	23 648 470	22 619 304	1 029 166	5%
Autres comptes de dépôts	11 780 735	14 657 758	- 2 877 023	- 20%
Comptes de dépôts à terme	14 850 054	16 831 066	- 1 981 012	- 12%
Total ressources en dinars	120 305 188	116 273 690	4 031 498	3%
Comptes à vue devises	4 923 715	6 542 456	- 1 618 741	- 25%
Comptes à terme devises	110 154	47 825	62 329	130%
Total comptes devises	5 033 869	6 590 281	- 1 556 412	- 24%
Total dépôts	125 339 057	122 863 971	2 475 086	2%

La ressource en Dinars collectée auprès de la clientèle enregistre une augmentation de l'ordre de 4 031 498 Milliers de DA comparative-ment à l'exercice 2014 tirée essentiellement par les dépôts des particuliers pour 6 312 235 Milliers de DA comptes d'épargne compris.

Pour le chapitre « autres dépôts » il reprend essentiellement les provisions pour règlements des remises documentaires pour 9 241 997 Milliers DA et les comptes consignés : ATD, saisies arrêt, etc.

Les provisions reçues en garantie renferment les dépôts garantissant les engagements donnés sous forme d'aval, cautions et des ouvertures de crédits documentaires.

Les dépôts à vue et à terme en devises ne sont pas considérés comme ressources de la banque, ils sont rétrocédés à la banque centrale d'Algérie.

- Par agents économiques, ces ressources se détaillent selon le tableau ci-après :

En Milliers de DA

Dettes envers la clientèle par agents économiques

Désignation	Dec - 15		Dec - 14		Variation	Variation
	Entreprises	Ménages	Entreprises	Ménages		
Dépôts à vue	43 979 126	12 943 364	44 321 262	11 240 071	- 1%	15%
Dépôts à terme	11 921 565	2 928 489	13 398 982	3 432 084	- 11%	- 15%
Comptes d'épargne (livrets)		13 103 439		10 894 242		20%
Retenues de garanties sur engagements	23 648 470		22 619 304		5%	
Comptes devises	10 716 981	1 063 754	9 297 769	1 069 976	15%	- 1%
Autres dépôts	139 001	4 894 868	2 817 395	3 772 886	- 95%	30%
TOTAL GENERAL	90 405 143	34 933 914	92 454 712	30 409 259	- 2%	15%

- Par Zone géographique, ces ressources se détaillent selon le tableau ci-après :

En Milliers de DA

Dettes envers la clientèle par zone géographique

Région	Dec - 15	Dec - 14	Evolution (%)
Centre	74 895 256	78 513 472	- 5%
Est	34 579 355	28 576 341	21%
Ouest	15 864 446	15 774 158	1%
TOTAL	125 339 056	122 863 971	2%

Par indice de concentration :

- 60% des dépôts de la clientèle sont enregistrés au niveau de la région Centre contre 64% à fin 2014 ;
- 27% des dépôts de la clientèle sont enregistrés au niveau de la région Est contre 23% à fin 2014 ;
- 13% des dépôts de la clientèle sont enregistrés au niveau de la région Ouest contre 13% à fin 2014.

POSTE 2.P.2 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

000'DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
11 947 410	12 955 879	- 1 008 469	- 8%

En s'inscrivant à 11 947 410 Milliers de Dinars, ce poste qui représente 7% du total bilan à fin 2015 reprend les dépôts souscrits par la clientèle sous forme de bons de caisse, enregistrent une régression de (-8%) par rapport à fin 2014

Ces dettes représentées par un titre au 31/12/2015 se détaillent :

- Bons de caisse nominatifs 3.704.000 Milliers de DA
- Bons de caisse aux porteurs 1.780.200 Milliers de DA
- Bons de caisse aux porteurs participatifs 3.826.000 Milliers de DA
- Bons de caisse nominatifs participatifs 2.422.700 Milliers de DA
- Dettes rattachées 214.510 Milliers de DA

La durée résiduelle pour l'ensemble des ressources collectées par terme en dinars (BDC et DAT) se présente :

En milliers DZD

Compte à terme	Dettes à terme par durée résiduelle			
	Dec - 15		Dec - 14	
	Dépôt à terme	Bon De Caisse	Dépôt à terme	Bon De Caisse
Moins de 3 mois	410 494	971 010	1 625 905	1 328 379
De 3 mois à 6 mois	2 219 319	1 785 200	5 585 678	2 476 100
De 6 mois à moins de 12 mois	4 953 900	4 840 100	7 350 334	5 438 600
De 12 mois à moins de 18 mois	4 551 240	1 260 000	1 547 299	896 100
De 18 mois à moins de 24 mois	2 347 900	895 600	330 250	1 047 200
De 24 mois à moins de 30 mois	103 000	827 500	325 600	402 500
De 30 mois à moins de 36 mois	75 000	636 000	10 000	634 500
De 36 mois à moins de 48 mois	4 200	642 000	20 000	543 000
De 48 mois à moins de 60 mois	185 000	90 000	1 000	114 500
Plus de 60 mois			35 000	75 000
TOTAL	14 850 053	11 947 410	16 831 066	12 955 879

POSTE 2.P.3 IMPOTS COURANTS PASSIF

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
1 707 388	1 686 029	21 359	1%

A fin 2015, ce poste qui représente 1% du total bilan reprend essentiellement l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) à liquider au plus tard le 30 avril 2016 pour un montant 1 341 542 Milliers Dinars calculé au taux de 26% conformément à la loi de finance 2015 contre 1 359 755 Milliers DZD à fin 2014 calculé au taux de 23%.

La liquidation de l'impôt sur le bénéfice de l'année 2015 s'effectuera après déduction des acomptes provisionnels déjà versés au cours de l'année 2015 et dont le montant s'élève à 1 223 779 Milliers de Dinars voir le poste « Impôts courants Actif ».

POSTE 2.P. 4 AUTRES PASSIFS

31 12 2015	31 12 2014	Variations	Evolution (%)
8 486 515	9 529 897	- 1 043 382	- 11%

Avec 5% du total bilan au 31/12/2014, ce poste qui traduit les dettes envers des tiers provenant de divers comptes dont le détail est repris sur le tableau ci-dessous :

Désignations	31 12 2015	31 12 2014	Variations	%
Chèques de banque émis	7 568 747	6 700 736	- 1 270 695	- 14%
Dettes para fiscales (sécurité sociales, CNAS)	71 695	52 235	5 542	8%
Créditeur des frais d'assurance	35 576	22 389	13 605	62%
Contributions aux oeuvres sociales	64 205	69 553	- 15 395	- 19%
Fournisseurs - Retenues de garantie	103 644	79 963	- 19 252	- 16%
Comptes courants créditeurs des associés	60 542	60 542	-	0%
Provisions fonds de garantie des dépôts bancaires	439 874	150 090	226 047	106%
Fonds à liquider	126 855	315 129	7 393	6%
Autres créditeurs divers	15 376		9 373	156%
TOTAL	8 486 515	9 529 897	- 1 043 382	- 11%

La baisse de ce chapitre (-11%) est générée essentiellement par la diminution du poste provisions pour chèques de banque émis de 1 270 695 Milliers de DA.

L'augmentation de 106% de la provision constituée au titre de la participation de la banque au fond de garantie des dépôts bancaires, régie par le règlement N°03-2014 de la banque d'Algérie, s'explique par le fait que la participation au titre de l'année 2014 n'est toujours pas versée et cela pour la non promulgation par la banque d'Algérie du taux de la prime à appliquer au titre de cet exercice.

La variation de 226 047 Milliers de DA enregistrée sur ce poste est liée à la provision constituée au titre de l'année 2015.

POSTE 2.P. 4 COMPTES DE REGULARISATION

31 12 2015	31 12 2014	Variations	Evolution (%)
5 207 981	7 634 497	- 2 426 516	- 32%

Ce poste enregistre les opérations transitoires, il représente 3% du total bilan à fin 2015 contre 4% à fin 2014 résultant essentiellement des rubriques suivantes :

Désignations	31 12 2015	31 12 2014	Variations	- 32%%
Transactions VISA/MASTERCARD en attente d'imputations	43 036	46 447	- 3 411	- 7%
Excédent de caisse	1 194	9 551	- 8 357	- 87%
Opérations en attentes d'exécution	366 884	594 966	- 228 082	- 38%
Compensation monétique et devises	6 994	13 462	- 6 468	- 48%
Télécompensation	543 498		543 498	
Chèques, effets exigibles à l'encaissement	2 259 551	4 949 823	- 2 690 272	- 54%
Chèques, effet en recouvrement (envoi)	427 853	777 498	- 349 645	- 45%
Intérêts perçus d'avance/Crédit	980 940	783 742	197 198	25%
Frais et services à payer	578 030	459 007	119 023	26%
TOTAL	5 207 982	7 634 497	- 2 426 516	- 32%

La baisse de 32% enregistrée sur ce poste est tirée essentiellement par la rubrique chèques, effets exigibles à l'encaissement suite à la neutralisation durant l'année 2015 des valeurs n'ayant pas donné lieu à une inscription au crédit du compte ordinaire du remettant, le montant de ces valeurs neutralisées est de 1 873 716 KDZD à fin décembre 2015.

POSTE 2.P. 6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

31 12 2015	31 12 2014	Variations	Evolution (%)
340 929	368 307	-27 378	- 7%

Ce chapitre abrite les provisions en couverture de :

- Risque d'exécution des engagements par signature délivrés en faveur de certains clients dont les créances impayées ont été classées (créances douteuses) pour un montant de 123.267 KDZD
- Risques opérationnels 38.015 KDZD
- Divers litiges avec des tiers 3.740 KDZD
- Provisions pour pensions et obligations similaires (Indemnité de départ en retraite) 175.907 KDZD

POSTE 2.P. 7 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

000'DZD

Désignation	Taux réglementaire	Dec - 15	Taux appliqué	Dec - 14	Taux appliqué	Evolution
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) sur les crédits court terme	de 1 à 3%	578 362	1.00%	644 374	1.00%	- 10%
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) sur les crédits moyen terme et long terme	de 1 à 3 %	606 182	1.45%	602 465	1.72%	1%
Provision réglementée sur les crédits moyen et long terme	Jusqu'à 5%	210 915	0.05%	155 284	0.44%	36%
TOTAUX		1 395 460		1 402 123		- 0.5%

Ce poste s'explique exclusivement par la constitution de la provision pour risques bancaires généraux à caractère de réserve prévue par le règlement N°03-2014 de la Banque d'Algérie. Cette provision est constituée sur les créances courantes, elle est dotée à 1% à la première année d'encours, 2% après clôture de deux (2) années d'encours et 3% après clôture de trois (3) années d'encours ; elle cesse d'être dotée lorsqu'elle atteint un taux de 3%.

Aussi, ce poste abrite la provision réglementée à caractère de réserve au taux appliqué de 0.50% en 2015 contre 0.44% en 2014 sur les crédits moyens et long terme comme l'admet l'article N°141 paragraphe 5 du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées.

POSTE 2.P. 8 CAPITAL SOCIAL

000' DZD

31 12 2014	31 12 2013	Variation	Evolution (%)
10 000 000	10 000 000	-	0%

Le capital social de la banque n'a pas connu de changement au terme de l'année 2015.

POSTE 2.P. 9 RESERVES

000'DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
1 000 000	849 620	150 380	18%

Ce poste reprend par la réserve légale constituée conformément à l'article 721 du code de commerce dont l'évolution de +18% correspond à l'affectation au taux de 3.75% du bénéfice réalisé au titre de l'année 2014, soit 150 380 Milliers DA pour atteindre le maximum requis pour cette réserve qui est de 1.000.000.000 DA soit 10% du capital.

POSTE 2.P.10 REPORT A NOUVEAU

000'DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
8 324 337	5 516 534	2 807 803	51%

En s'inscrivant à 8 324 337 Milliers de DA, ce poste marque une augmentation de 2.807.803 Milliers DA par référence à fin 2014, résultant de l'affectation au compte report à nouveau des montants ci-après :

- Une partie du résultat bénéficiaire de l'année 2015 soit 2 785 545 Milliers DA en application de la résolution N°2 de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 18 Avril 2015.
- Correction pour 22 258 Milliers DA du report à nouveau affiché au 31/12/2014 suite à l'intégration à l'actif de la banque du système d'exploitations bancaires (SGB) évalué à sa juste valeur pour 300 780 Milliers DA.

La correction résulte de l'affectation dans le sous compte report à nouveau de la valeur du logiciel en nette d'impôts différés pour 222 578 Milliers DA d'une part et la déduction de neuf (9) années d'amortissements en nette d'impôts différés pour 200 320 Milliers DA d'une autre part.

Il demeure entendu que cette correction sera soumise à validation par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaires de l'année 2016.

POSTE 2.P.11 RESULTAT DE L'EXERCICE

000'DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	Evolution (%)
3 628 435	4 010 423	- 381 988	- 10%

Le Résultat net s'affiche à 3 628 435 Milliers de DA, marque une régression de 10% par rapport à fin 2014 ce après avoir subi un impôt sur le bénéfice des sociétés de 1 286 442 Milliers de DA. Ce résultat sera soumis pour répartition à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque.

NOTE N° 3

INFORMATIONS RELATIVES AU HORS BILAN

A - ENGAGEMENTS DONNÉS

000' DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variations	%
73 674 294	76 047 789	- 2 373 495	- 3%

POSTE 3.HB.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT FAVEUR CLIENTELE

Désignation	2015	2014	Variation	%
Lettre de crédit (CREDOC)	33 494 468	44 387 126	- 10 892 658	-25%
Lettre de crédits avec acceptation	1 284 715	4 554 962	- 3 270 247	- 72%
Autres engagements de financements	5 248 347	2 652 636	2 344 797	81%
Total engagements de financements	40 027 530	51 845 638	- 11 818 108	-23%

Les engagements enregistrés par ce poste sont constitués au 31/12/2015 à hauteur de 87% (soit 34.779 millions de DA) par les ouvertures de crédit documentaires en faveur de la clientèle, contre 94% (soit 48.943 millions de DA) en 2014.

La baisse enregistrée au niveau des crédits documentaires est liée essentiellement aux dispositions légales contenues dans l'instruction N°02 du 22 JUILLET 2015 qui stipule que le niveau des engagements extérieurs par signature des banques et établissements financiers ne doit à aucun moment dépasser une (1) fois leurs fonds propres réglementaires.

POSTE 3.HB.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES

000' DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variations	%
21 322 557	13 544 293	7 778 264	57%

Ce poste représente 29% du total des engagements donnés à fin 2015 contre 18% à fin 2014, il s'agit des garanties délivrées, sur ordre des correspondants étrangers pour le compte de sociétés étrangères exerçant en Algérie dans le cadre de leurs marchés contractés, au bénéfice d'opérateurs Algériens (Administrations et Sociétés).

POSTE 3.HB.3 ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DE LA CLIENTELE

Désignation	Dec - 15	Dec - 14	Variation	Evolution
Lettre de garantie	1 165 992	1 014 424	151 568	15%
Avals donnés sur effets de commerce	1 086 609	576 780	509 829	88%
Cautions de bonne exécution	5 836 804	4 666 001	1 170 802	25%
Cautions de restitutions d'avance	2 981 017	3 390 828	- 409 812	- 12%
Cautions douanes d'ordre clientèle	1 253 786	1 009 826	243 961	24%
Total engagements de garanties	12 324 208	10 657 859	1 666 348	16%

Ces garanties données qui progressent de 16% correspondent principalement aux engagements souscrits en faveur de la clientèle sous forme d'avals et de cautions.

B - ENGAGEMENTS RECUS

000' DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variations	%
14 087 778	14 197 859	- 110 082	- 1%

POSTE 3.HB.4 : ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES

Désignations	Dec - 15	Dec - 14	Variation	%
Aval reçus s/Eff. de Cce escomptés	638 381	1 209 679	- 571 298	- 47%
Garantie reçues sur instruments escomptés	32 014	91 745	- 59 731	- 65%
Cautions reçues o/Inst. financière	6 192 616	5 158 369	1 158 369	20%
TOTAL GARANTIES RECUES DES IF	6 863 012	6 459 793	403 218	6%

Ces engagements correspondent à des garanties bancaires reçues par la Banque, et ce en couverture des crédits octroyés en faveur de la clientèle.

POSTE 3.HB.5 AUTRES ENGAGEMENTS DE GARANTIES RECUS

Désignations	Dec - 15	Dec - 14	Variation	%
Nantissements dépôts titres émis par AGB	334 400	359 900	- 25 500	- 7%
Nantissements dépôts titres des autres banques	6 890 366	7 378 166	- 487 800	- 7%
Total nantissements espèces liquides	7 224 766	7 738 066	- 513 300	- 7%

Ces engagements correspondent à des garanties financières reçues par la banque de sa clientèle sous forme de nantissement d'espèces et de bons de caisse et titres facilement liquéfiables.

En application des dispositions du nouveau règlement N°01-2014 de la banque d'Algérie relatives aux quotités retenues en tant que facteur de déduction de risque de crédit (80% et 100%), les garanties financières reçues de la clientèle sous forme de nantissements espèces sont éclatés entre les dépôts auprès de la banque prêteuse (AGB) et les dépôts détenus par les autres banque.

NOTE N° 4

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTATS

4. R.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	31 12 2015	31 12 2014	Evolution	% CA 2015	% CA 2014
I- Intérêt sur opérations avec les institutions financières	128 057	186 398	- 31%	1%	2%
II- Intérêts sur opérations avec la clientèle	7 921 956	7 215 572	10%	64%	61%
Prêts et créances	7 502 918	6 867 187	9%	61%	58%
Location-Financement (Leasing)	419 038	348 385	20%	3%	3%
III- Sur engagements Hors bilan	1 975 251	2 384 443	- 17%	16%	20%
Financement en faveur de la clientèle	1 589 895	2 116 771	- 25%	13%	18%
Sur ordre des institutions financières	130 319	81 351	60%	1%	1%
Garantie d'ordre de la clientèle	255 037	186 321	37%	2%	2%
TOTAL INTÉRÊTS	10 025 264	9 786 413	2%	81%	83%
Commissions sur opérations avec les institutions financières	131 614	215 973	- 39%	1%	2%
Commissions sur opérations avec la clientèle	1 761 448	1 647 139	7%	14%	14%
Commissions sur opérations de changes	143 331	39 334	26.4%	1.16%	0%
Autres commissions de prestations de service	190 725	159 625	19%	1.55%	1%
TOTAL COMMISSIONS	2 227 118	2 062 071	8%	18%	17%
Autres produits	85 886	4 868	1664%	0.70%	0.04%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITAION	12 338 269	11 853 352	4%		

Les produits d'exploitation bancaire, en s'inscrivant à 12 338 269 Milliers DA marquent un accroissement de 484 917 Milliers de DA par référence à fin 2014 (soit, +4%).

Au 31/12/2015 ; leur montant global est constitué essentiellement des :

- Intérêts, marges et commissions perçus sur les différents engagements de la banque pour un montant de 10 025 264 Milliers de DA, ce montant est constitué principalement par :
 - 79% représente les intérêts et marges perçus sur les financements accordés à la clientèle pour un montant de 7 921 956 Milliers de DA.
 - 20% représente les commissions à caractères d'intérêts issues des engagements hors bilan donnés pour un montant de 1 975.251 Milliers DA.

A noter le reclassement durant l'année 2015 des commissions à caractères d'intérêts sur le poste 'intérêts et produits assimilés' alors qu'ils étaient présentés sur le poste « commissions » durant les exercices antérieurs

- Commissions de natures diverses pour un montant de 2 227 118 Milliers de DA dominées par celles perçues sur les opérations avec la clientèle qui représentent 79% de ces commissions.
- Les intérêts, marges et produits assimilés représentent 81% du chiffre d'affaires à fin 2015 contre 83% à fin 2014, ils marquent une progression de 2%.
- Les commissions représentent 18% du chiffre d'affaires à fin 2015 contre 17% à fin 2014, ils marquent une progression de 8%.

4. R.2 CHARGES EXPLOITATION

Désignation	31 12 2015	31 12 2014	Evolution	% CA 2014	% CA 2013
I- Intérêts et charges assimilées	1 274 825	1 200 424	6%	89%	94%
Intérêt versés sur opérations avec institutions financières	840	323	160%	0%	0%
Intérêts et marges versés sur opérations avec la clientèle	951 758	808 798	18%	664%	63%
Intérêts et marges versés sur dettes représentées par un titre	322 227	391 303	- 18%	22%	31%
COMMISSIONS CHARGES	163 667	73 335	123%	11%	6%
Sur opérations avec institutions financières	28 202	5 188	444%	2%	0%
Sur opérations de charges	50 102	24 538	104%	3%	2%
Autres commissions	85 363	43 609	96%	6%	3%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 438 492	1 273 759	13%		

Les charges d'exploitation en progression de 13% se détaillent comme suit :

- Intérêts versés sur les emprunts consentis auprès d'institutions financières pour un montant de 840 Milliers de DA (emprunts remboursés).
- Intérêts et marges versés en rémunération des dépôts de la clientèle (dépôts à terme, comptes sur livres et provisions sur Credoc) pour un montant de 951 758 Milliers de DA, cette rubrique enregistre un accroissement de +18%.
- Intérêts et marges versés en rémunération des Bons de caisse pour un montant de 322 227 Milliers de DA, cette rubrique enregistre une régression de 18%.
- Commissions prélevées sur diverses opérations, pour un montant de 163 667 Milliers DA.

4. R. 3 PRODUIT NET BANCAIRE

Le tableau ci-dessous montre la contribution et la comparaison par types de produits (En marge nette) dans la constitution du produit net bancaire (PNB).

000' DZD

Analyse du PNB	31 12 2015 Montant	31 12 2014 %PNB	Evolution Montant	% CA 2014 %PNB	Variation % 2014/2015
Marges d'intérêts nets	8 750 439	80.3%	8 585 989	81.2%	1.9%
Opérations interbancaires	127 217	1.2%	186 075	1.8%	- 31.6%
Opérations clientèle	8 623 222	79.1%	8 399 914	79.4%	2.7%
Crédits par caisses	6 647 971	61.0%	6 015 471	56.9%	10.5%
Par signature sur commerce extérieur	1 164 069	10.7%	1 772 930	16.8%	- 34.3%
Par signature sur financements et garanties	811 183	7.4%	611 513	5.8%	32.7%
COMMISSIONS NETTES	2 063 453	18.9%	1 988 737	18.8%	3.8%
Opérations porte-feuille	205 604	1.9%	182 129	1.7%	12.9%
Opérations monétiques	70 024	0.6%	76 413	0.7%	- 8.4%
Commerce extérieur	1 694 595	15.5%	1 715 400	16.2%	- 1.2%
Opérations de charges	93 230	0.9%	14 795	0.1%	530.1%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	85 886	0.8%	4 868	0%	1664.4%
PNB	10 899 778.18		10 579 593.90		3%

Le PNB enregistre une croissance de 3% comparativement à fin 2014, c'est les marges sur les intérêts (évolution de +2%) qui contribuent essentiellement à la constitution du PNB avec un taux de 80.3% contre un taux de 81.2% en 2014.

Les commissions en nettes (évolution de 3.8%) constituent 18.9% du PNB contre 18.8% en 2014.

L'augmentation de la marge d'intérêts et produits assimilés de 1.9% est tirée essentiellement par les intérêts sur les crédits par caisse +10.5% et les commissions à caractères d'intérêts sur les engagements de financements et de garanties donnés (hors commerce extérieurs) +32.7%.

Les commissions à caractères d'intérêts sur les opérations de commerce extérieurs ont baissé de 34.3%.

La baisse des revenus réalisés dans le cadre des opérations de commerce extérieur, en marge nette, ils constituent 26% du PNB à fin 2015 contre 33% du PNB à fin 2014.

4. R. 4 LES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS

31 12 2015	31 12 2014	Variations	Evolution %
4 804 771	3 930 724	874 047	22%

Les charges de fonctionnement en cumulant au 31 Décembre 2015, un montant de 4 804 771 Milliers DA, marquent une augmentation de 874 047 Milliers DA par référence à fin 2014.

Cet accroissement s'explique par l'évolution des rubriques reprises sur le tableau ci-dessous et notamment les « services » et les « frais du personnel » dont l'augmentation est liée :

- au développement de l'activité de la Banque,
- à l'extension de son réseau d'exploitation,
- à l'augmentation de l'effectif de la Banque.

Désignation	31 12 2015	31 12 2014	Evolution	000' DZD	
				% CA 2015	% CA 2014
Frais du personnel	1 994 244	1 561 680	28%	42%	40%
Services	1 967 042	1 556 043	26%	41%	40%
Impôts et taxes	306 615	294 329	4%	6%	7%
Charges diverses	536 870	518 682	4%	11%	13%
TOTAL	4 804 771	3 930 724	22%		

La rubrique « charges diverses » est composée essentiellement des frais d'assurances payées en couverture des différents sinistres (équipements, fonds etc....) et de la prime de garantie sur les dépôts de la clientèle.

Les frais des personnels AGB et les services constituent 83% des frais généraux à fin 2015 contre 80% à fin 2014.

Le coefficient d'exploitation de la banque qui mesure la consommation du PNB par les charges générales d'exploitations se situe en Décembre 2015 à 44% contre 37% à fin décembre 2014. Le détail de la répartition du PNB sur les frais généraux se présente :

PNB	Dec - 15		Dec - 14		Var %
	10 899 778.18		10 579 593.90		
Répartition du PNB	Montant	% PNB	Montant	% PNB	
Frais généraux	4 804 771		3 930 724		22%
- Frais personnels	1 994 244	18%	1 561 680	15%	28%
- Services	1 967 042	18%	1 556 043	15%	26%
Impôts et taxes	306 615	3%	294 329	3%	4%
Charges diverses	536 870	5%	518 672	5%	4%
Coefficient d'exploitation	44.1%		37.2%		
Dotations aux amortissements	889 621	8%	560 426	5%	59%
Coefficient d'exploitation (avec amortissements)	52.2%		42.5%		

4. R.5 DOTATION AUX AMORT. ET AUX PERTES DE VALEURS SUR IMMOBILISATIONS

Dec - 15	Dec - 14	Variations	Evolution %
889 621	560 426	329 196	59%

Ce poste a enregistré une forte augmentation, ce suite à la mise en exploitation des investissements et notamment les équipements et les aménagements, concernant les agences mises en exploitations durant l'exercice 2015.

En valeur brute globale, les investissements amortissables de la Banque ont augmenté de 2 908 456 Milliers de DA à fin 2015.

4. R.6 : DOTATION ET REPRISES AUX PROV. ET AUX PERTES DE VALEURS ET CREANCES IRRECOURVABLES

Désignation	Dec - 2015	Dec - 2014	Evolution %
Dotations aux provisions et pertes de valeurs sur créances irrécouvrables	501 213	902 610	- 44%
Reprise de provisions et pertes de valeurs et récupérations sur créances amorties	201 292	180 495	12%

En situation nette, l'année 2015 a dégagée une dotation nette de 299 921 Milliers DA contre une dotation de 722 115 Milliers DA à fin 2014 soit une diminution de 58% par rapport à la situation nette à fin 2014, son contenu est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Dec - 15	Dec - 14
Dotations aux provisions et pertes de valeurs sur créances classées	- 280 361	- 578 661
- Crédits par caisses	- 222 843	- 532 028
- Crédits par signature	- 57 518	- 46 633
FRBG crédit court terme	66 012	- 75 437
FRBG crédit moyen et long terme	- 3 717	- 198 996
FRBG engagements par signatures	-	-
Provisions réglementées sur CLMT	- 55 631	71 706
Risques et charges	12 330	92 529
Provisions pour pensions et obligations similaires	- 38 554	- 33 094
TOTAL (Situation nette)	- 299 921	- 722 114

NB / valeur négatif insinue : dotation

- La reprise de 66 012 Milliers DA constatée sur le FRBG court terme en 2015 est la conséquence de la baisse de 9% du niveau de l'encours des crédits à court terme par rapport à fin 2014 comme expliqué sur la note 2.A.3.
- Le coût du risque sur les engagements clientèle a subi une diminution de 51% comparativement à 2014, en terme d'indice d'équilibre il se présente :

000' DZD

Désignation	Dec - 15	Dec - 14
Coût du risque	280 361	578 661
PNB	10 899 778	10 579 594
Résultat brut d'exploitation	5 205 385	6 088 444
Coût du risque/PNB	3%	5%
Coût du risque/RBE	5%	10%

4. R.7 GAIN OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

Pour un montant de 9.413 Milliers de DA ce poste reprend les plus-values de cession des immobilisations (véhicules). Cette vente a été lancée par la banque durant le 1er semestre de l'année 2015.

4. R.8. RESULTAT APRES IMPOT IBS

000' DZD

31 12 2015	31 12 2014	Variation	%
3 628 435	4 010 423	- 381 988	- 10%

Le résultat net de l'exercice en s'inscrivant à 3.628.435 Milliers DA, a enregistré au terme de l'exercice 2015 une régression de 10% par référence à fin 2014.

Ce résultat est obtenue après application d'un IBS de 26% sur le résultat avant impôt pour montant de 1.341.542 Milliers de DA déduit de l'imposition différée montant de 55.100 Milliers de DA, soit un IBS net constaté sur l'exercice 2015 de 1.286.442 Milliers de DA.

NOTE N° 5

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Conformément au règlement de la Banque d'Algérie N°09-05 du 18 octobre 2009 qui définit, comme modèle de présentation du tableau de flux de trésorerie, la méthode dite indirecte, qui consiste à déterminer la variation nette de trésorerie par le réajustement du résultat net de l'exercice et en retraitant les flux générés par l'activité opérationnelle, les opérations d'investissements ainsi que des opérations de financement réalisées par la Gulf Bank Algeria.

La présente note reprend l'explication des informations les plus pertinentes figurant dans le tableau des flux de trésorerie :

5. T1 Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Ce poste traduit la dotation nette, soit 819.125 Milliers de DA, effectuée au titre de l'année 2015, des amortissements relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles. Cette dotation nette est obtenue par la variation des rubriques amortissements du bilan.

5. T2 Dotations nettes aux provisions et autres pertes de valeurs

Sont inscrites dans ce chapitre pour un total de 188.801 Milliers de DA, les dotations nettes aux provisions constituées en couverture de différents types de risques liés à l'activité de la Banque et notamment les :

- Reprises provisions réglementées (FRBG) 62 295 Milliers DA
- Provisions réglementées 5% CLMT 55.631 Milliers DA
- Pertes de valeur sur créances nominatives 280.361 Milliers DA
- Provisions pour pensions et obligations similaires 38.554 Milliers DA
- Reprises provisions pour risques et charges 123.449 Milliers DA

La dotation nette de 188.801 Milliers DA est obtenue par la variation des rubriques y afférentes du bilan.

5. T3 Flux liés aux opérations avec les institutions financières

Le flux inscrit dans ce poste soit – 2.170 milliers de DA provient de la clôture du compte de l'institution financière SPA MAGHREB LEASING effectué en 2015.

5. T4 Flux liés aux opérations avec la clientèle

Les flux nets négatifs de 2.477.036 Milliers de DA, reportés dans ce poste, traduisent les opérations générées par l'activité de la Banque avec la clientèle, notamment en termes de ressources (moins important) qu'en termes d'emplois (plus important) comme démontré ci-après :

- Total encaissement en termes de ressources 1.466.609 Milliers DA
- Total décaissements en termes d'emplois 3.943.645 Milliers DA
- Flux négatif 2.477.036 Milliers DA

5. T5 Flux liés aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers

Ce chapitre traduit les flux provenant respectivement des postes de comptes de régularisations et des autres actifs et passifs.

Le flux global négatif de ce chapitre, soit -479.681 Milliers de DA, est constitué essentiellement de :

- Total décaissements sur émission chèque de Banque 1.270.685 Milliers DA
- Total encaissements sur autres dettes envers les tiers 227.317 Milliers DA
- Total encaissements sur les créances envers les tiers 116.686 Milliers DA
- Total encaissements sur les comptes transitoires 447.001 Milliers DA

5. T6 Impôts versés

Le flux négatif inscrit dans ce chapitre est généré essentiellement au solde de l'IBS sur le bénéfice de l'exercice 2014 pour un montant 1.359.755 Milliers de DA, dont la liquidation est intervenue au cours de l'année 2015.

5. T7 Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires

Le flux inscrit dans ce chapitre correspond aux dividendes et tantièmes distribués aux Actionnaires au cours de l'année 2015 et prélevés sur le résultat bénéficiaire réalisé au titre de l'exercice 2014, soit :

- Dividendes 1.002.606 Milliers de DA
- Tantièmes 71.893 Milliers de DA

NOTE N°6

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

6. C1 Solde au 31 12 2013 (réserves et résultats)

Le solde reporté, soit 8 940 661 Milliers de DA est constitué ainsi

■ Réserve légale	=	597 867 milliers de DA
■ Report à nouveau	=	3 307 722 milliers de DA
■ Résultat net bénéficiaire 2013	=	5 035 072 milliers de DA

6. C2 Dividendes et tantièmes payés en 2014

Sur un résultat net bénéficiaire enregistré au titre de l'exercice 2013 et après affectation de la réserve légale de 251.754 Milliers de DA (5% du résultat), il a été distribué :

■ Dividendes	=	2 517 536 milliers de DA
■ Tantièmes	=	56 970 milliers de DA

Le solde restant (2 208 812 Milliers de DA) ayant été mis dans le compte « Report à nouveau ».

6. C3 Correction du report à nouveau 2014

Il s'agit de la correction des résultats des exercices antérieurs portée sur le poste report à nouveau pour un montant de 22 258 Milliers DA ce montant est le résultat de l'incorporation à l'actif de la banque du système d'exploitation pour une valeur net d'impôt de 222 578 Milliers DA et la déduction de neuf (9) années d'amortissements en net d'impôt pour 200 320 Milliers DA.

6. C4 Dividendes et tantièmes payés en 2015

Sur un résultat net bénéficiaire enregistré au titre de l'exercice 2014, soit un montant de 4 010 423 Milliers de DA et après affectation de la réserve légale 150 380 Milliers de DA (3.75% du résultat), il a été distribué :

■ Dividendes	=	1.002.606 Milliers de DA
■ Tantièmes	=	71.893 Milliers de DA

Le solde restant (2.785.545 Milliers de DA) ayant été mis dans le compte « Report à nouveau ».

NOTE N°7

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES, CO-ENTREPRISES ET ENTITÉS ASSOCIÉES

Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées :

Entités	2015	2014
Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (3.571% de participation)	10 000	10 000
Centre de Pré-Compensation Interbancaire SPA (0.66% de participation)	5 675	5 675
TOTAL	15 675	15 675

Cette rubrique n'a connu aucune variation en 2015, elle abrite la participation de la banque au capital de deux organismes.

NOTE N°8

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration d'AGB a approuvé l'organigramme de la Banque dans lequel, il est prévu un pôle Risk Management, dirigé par un directeur général adjoint, rattaché au Directeur Général avec un lien fonctionnel au Comité de Risque. La structure chargée du Risk Management est organisée en 4 directions : direction Risque Crédit, direction Risque Marché, direction Risque Opérationnel et du Contrôle Interne et une direction de la Sécurité des Systèmes d'Information et de la Continuité de l'Activité. La gestion du risque de non-conformité est indépendante du pôle Risk Management. Elle est directement rattachée au Directeur Général, avec également un lien fonctionnel avec le Comité de Gouvernance du Conseil d'Administration. A l'instar des sous-comités du conseil d'Administration ci-dessus cités et du comité d'Audit Interne, la banque dispose d'un Comité de Candidature et de Rémunération, tous doté d'une charte et un règlement intérieur pour le Conseil d'Administration. La banque a adopté les politiques nécessaires qui constituent la base de la gestion de risque et de contrôle interne et notamment : le manuel de Gouvernance, la politique Risque, la Politique d'Appétence au Risque, la Politique de Rémunération et la Politique de Déclaration et de Transparence, la Politique de Conformité, la Politique LBC/LBT ainsi que le Code de Bonne Conduite.

1- Risque Crédit

Stratégies et Processus

AGB a une politique de Risque Crédit régissant l'octroi du crédit selon différentes segmentations : Crédit aux entreprises (Grandes Relations et PME), Crédit aux particuliers et aux professionnels, sous les formes conventionnels et conformes à la Charia ainsi que les engagements avec les institutions financières et le crédit-bail. La banque a en outre introduit l'activité de la bancassurance.

La politique et procédures de Risque Crédit prévoit notamment une charte de délégations de pouvoir d'engagement en matière de crédit. Ainsi, il existe plusieurs niveaux de décision, exercés par des comités de crédit (comité de crédit agence, comité de crédit Corporate, comité de crédit Retail et le comité exécutif du Conseil d'Administration).

Structure et Organisation

Le département Risque Crédit évalue le risque de contrepartie. Le contrôle et la mise en place de la décision sont du ressort du département Administration du Crédit, quant au département (Credit) Portfolio Reports, il est chargé de l'élaboration des différentes déclarations (reportings) à la direction générale, la banque-mère et la Banque d'Algérie. Il est également chargé de l'analyse de la gestion du portefeuille de crédit et de l'évaluation des créances et proposer selon le cas, leur classement ou déclasserment et la provision à constituer le cas échéant.

Champ d'application et systèmes de reporting

Une séparation claire existe à AGB entre l'initiation d'une demande de crédit et l'évaluation du risque de contrepartie. Ainsi les agences envoient les demandes des clients, à la direction du Financement, qui se charge de les répartir entre trois (3) départements : le département des Grandes Relations, le Département des PME et le Département des Particuliers. Les chargés de dossiers rédigent une note portant proposition de crédit, accompagnée d'une notation commerciale du client. L'étude est complétée par un analyste Risque Crédit qui procède à l'analyse des risques financiers et une notation risque client. La proposition du crédit étant ainsi finalisée, elle est soumise au comité de crédit concerné pour approbation. Après accord, le département Administration de Crédit se voit confier la responsabilité de vérifier que les conditions préalables sont toutes réunies avant la mise en place et la saisie de la ligne de crédit autorisé dans le système. La même procédure est appliquée lorsqu'il s'agit de proposition de limites pour les institutions financières. La structure chargée des institutions financière et des banques correspondantes prépare une proposition, qui sera complétée par une analyse de la contrepartie par le département Risque Crédit. Le principe de séparation est appliqué dans la mesure où c'est le département Administration du Crédit qui est chargée de la mise en place de la décision du comité de crédit concerné. La banque s'est également dotée d'une structure de back office Crédit, chargée de la vérification et la validation des opérations de crédit avant leur mobilisation.

Couverture de crédit

En matière d'appétence au risque, un dispositif d'atténuation du risque est mis en place à AGB. Il se traduit par des types de garanties et de taux de couverture acceptés. En ce qui concerne les biens immobiliers, la banque fait appel à des experts agréés pour évaluer la valeur des biens à hypothéquer. La réévaluation des hypothèques est assurée en moyenne chaque deux ans.

Approche de traitement des créances et de leurs provisionnements

En matière de classement des créances, la politique appliquée par AGB est conforme aux pratiques internationales dans le secteur bancaire et aux règles fixées par la réglementation de la Banque d'Algérie. C'est ainsi qu'une créance est considérée comme non-performante si un compte ou une exposition reste impayée pendant plus de 90 jours. En ce qui concerne les prêts aux particuliers, un actif est considéré comme non-performant au bout de la 3ème mensualité impayée et 180 jours pour dans le cas de créances impayées relatives aux prêts immobiliers. Il n'en demeure pas moins que dès qu'une créance devient impayée, elle est mise « Sous surveillance » et fait l'objet d'actions de recouvrement suivant la procédure en vigueur au sein de la banque.

AGB dispose d'un Comité de Provisionnement et de Risque dont la responsabilité est d'évaluer la qualité des actifs et de décider du classement des créances et leur provisionnement.

AGB est conforme à la réglementation de la Banque d'Algérie imposant une provision générale à caractère de réserve s'intégrant aux fonds propres avec un taux annuel de 1 jusqu'à 3% des créances courantes.

Pour les créances déclassées en trois (3) catégories (créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises) sont provisionnées aux taux minimums de 20%, 50% et 100%.

Ces taux sont également appliqués aux engagements par signature donnés de façon irrévocable à une contrepartie dont les créances sont classées dans l'une des catégories ci-dessus.

Les engagements par signature donnés de façon irrévocable à une contrepartie ne bénéficiant que d'engagements par signature et présentant, par ailleurs, un risque de défaillance, sont provisionnés en fonction du niveau de risque encouru.

Le provisionnement des créances s'effectue sur le montant brut, hors intérêts non recouverts et déduction faite des garanties admises.

2- Risque Marché

Stratégies et Processus

AGB a élaboré sa politique de risque marché approuvée par le Conseil d'Administration de la banque.

AGB n'a pas de titre en négociation.

AGB applique les dispositions de la réglementation en vigueur en matière de respect de l'exigence en fonds propres au titre du risque de change, qui ne doit pas dépasser 10% du solde entre le total des positions nettes courtes et le total des positions nettes longues en devises.

Structure et Organisation

A AGB une séparation existe entre la structure chargée de la gestion Actif Passif et la trésorerie et le département Risque Marché rattaché au pôle Risk Management. AGB a également mis en place un Comité de Gestion Actif Passif (ALCO) qui traite, décide et élabore un rapport périodique destiné au Comité exécutif dépendant du Conseil d'Administration de la banque sur les différents aspects liés au risque marché : risque des taux d'intérêt, risque de taux de change et du risque de liquidité.

Pour le moment, la banque s'assure de la conformité de ses conditions de banques applicables à la clientèle, des positions de change et du ratio de liquidité sont conformes à la réglementation bancaire en vigueur.

3- Risque Opérationnel

Stratégies and Processus

À AGB, les fonctions de développement informatique et de la sécurité informatique sont séparées. Ainsi la mission du département Sécurité des Systèmes d'Informations et Continuité de l'Activité est directement rattaché au pôle Risk Management. Il a pour mission de s'assurer d'une manière indépendante de l'adéquation et l'efficacité et continue des systèmes et des procédures de sécurité informatique ainsi que du dispositif et du plan de continuité de l'activité. Cette mission s'étend également la mise en place de mesures de sécurité aussi bien internes qu'externes. En matière de gestion de risque opérationnel, la banque a mis en place un dispositif d'élaboration de la cartographie de la banque et de collecte des incidents risques opérationnels, mis à la disposition de ses employés des procédures de gestion permettant à toutes les structures opérationnelles d'avoir un guide pratique et un référentiel et, un dispositif de surveillance permanente des opérations.

Structure et Organisation

A AGB les fonctions opérationnelles sont sous l'autorité du Directeur Général, assurées par un directeur général adjoint chargé de l'exploitation bancaire et du réseau des agences, un directeur général adjoint chargé des opérations, des systèmes d'information et des finances et d'un directeur général adjoint chargé de l'administration, des ressources humaines et du contrôle de gestion.

Systèmes de Reporting

AGB a mis en place un département de Contrôle Permanent rattaché à la direction du Risque Opérationnel, chargé de l'identification et du suivi des actions de corrections des risques opérationnels au niveau de toutes les structures centrales et agences de la banque.

AGB a finalisé le processus de la mise en œuvre d'un système de collecte et d'analyse des incidents liés à un risque opérationnel, conduisant à la capture des pertes réelles et/ou potentielles. Cela donne lieu à l'élaboration d'un tableau de bord de contrôle interne et un système de gestion automatisée des incidents et de la cartographie de risques.

NOTE N°9

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

La banque, depuis 2009, a un capital autorisé de 1 000 000 d'actions ordinaires avec une valeur nominale de 10 000 dinars.

9.1 Exigences réglementaires

(000' DZD)

Nom des actionnaires	Nombre d'action	%	Valeur Nominal des actions – 000'DZD
Burgan Bank	599 995	59.995	5 999 950
Bank International Tunisie	300 000	30.000	3 000 000
Jordan Kuwait Bank	100 000	10.000	1 000 000
United Golf Bank	1	0.001	10
Mr. AlKabariti Abdelkrim	1	0.001	10
Mr. Messaoud Mohamed	1	0.001	10
Mr. William Lukens Khouri	1	0.001	10
Mr. Mohamed Fekih Ahmed	1	0.001	10

9.2 Dividendes et tantièmes distribués

Les dividendes et tantièmes distribués durant l'exercice 2015 au titre du bénéfice de l'exercice 2014 1 074 499 Milliers de DA.

La répartition des dividendes au titre de l'exercice 2014 n'a pas encore été décidée.

NOTE N°10

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

10.1 L'évolution de la masse salariale

Le total des charges du personnel AGB en 2015 s'élève à 1 994 244 Milliers DA contre 1 561 680 Milliers DA pour 2014 soit un accroissement de 28%.

10.2 Évolution de l'effectif

Répartition de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle :

Cadre	2011	2012	2013	2014	2015
Cadres supérieurs	60	66	85	93	97
Cadres moyens et maîtrise	74	112	138	93	165
Agents d'exécution	296	372	489	642	637
TOTAL	430	550	712	828	899

De 2011 à 2015 soit sur 5 ans, l'effectif de la banque a augmenté de 109%. Comparativement à fin 2014 il a évolué de 8.5%.

Nous remarquons une hausse constante des agents de maîtrises et cadres supérieurs et cela durant les exercices 2011 à 2015.

Concernant les cadres, nous avons enregistré une baisse de 48.6% en 2014 comparativement à 2013.

La répartition de l'effectif par structures centrales et agences commerciales se présente comme suit :

Cadre	2011	2012	2013	2014	2015
Structures centrales	41%	43%	40%	37%	36%
Agences commerciales	59%	57%	60%	63%	64%

L'indemnité de départ en retraite est évaluée au 31/12/2015 à 175 907 Milliers de DA contre 137 353 Milliers de DA à fin décembre 2014, elle a été arrêtée selon la convention collective bancaire de l'Algérie, le nombre de salaire à servir au départ à la retraite est déterminé selon le barème de l'association des banques et des établissements financiers (ABEF). Ce dernier prévoit un plafonnement de 22 mois de salaires lors du départ à la retraite (Plus de 32 ans de service).

La loi algérienne stipule que l'âge de la retraite est de 60 ans pour l'homme, 55 ans pour la femme pour 15 ans de service au minimum.

Hypothèses utilisées

- Ayant 5 ans d'activité minimum au sein d'AGB
- Probabilité de survie jusqu'à la retraite
- Probabilité de rester jusqu'à la retraite selon la catégorie d'âge :
 - Âge Inférieur à 35 ans
 - Âge entre 35 ans et 45 ans
 - Âge entre 45 ans et 55 ans
 - Âge Supérieur à 55 ans

NOTE N°11

INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL OU CONCERNANT CERTAINES OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des états financiers et n'ayant pas fait l'objet d'une provision / **Néant**
- Événements survenus postérieurement à la clôture de l'exercice / **Néant**
- Aides publiques non comptabilisées du fait de leur nature / **Néant**
- Autres informations significatives / **Néant**





بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria

